

SAINTE-MARIE | ÉTUDE DE RECOMPOSITION DE LA CENTRALITÉ LITTORALE | SEPTEMBRE 2021



SOMMAIRE

CADRAGE DE L'ÉTUDE 4

*La commande de la mairie
Les objectifs
Le périmètre de l'étude
Étude Synthèse-Actions*

1. DIAGNOSTIC 7

1.1. Contexte réglementaire (SAR, SMVM, PPRN, PLU, ...)	8
1.2. Le front de mer : le lien entre des fonctions dispersées par l'Histoire	10
1.3. Le front de mer : un espace cohérent dans sa structure et ses fonctions	11
1.4. Le front de mer : une des vitrines de la ville	12
1.5. Le front de mer : le cœur de tous les projets	13
1.6. Patrimoine bâti et immatériel	14

2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS 17

2.1. Synthèse atouts et faiblesses	18
2.2. S'adapter au mouvement du trait de côte	19
2.3. Intégrer la maîtrise foncière dans les démarches de projet	20
2.4. Permettre au front de mer d'être un espace de rayonnement	21
2.5. Affirmer un front de mer élargi	22
2.6. Harmoniser et faire émerger tous les projets d'une équipe	26
2.7. Afficher les grandes orientations	24

3. PROJET URBAIN 27

3.1. Plan masse du secteur Tombolo City : un front de mer d'envergure pour les Samaritains	28
3.2. Zoom sur le front de mer : 1ère séquence, le boulevard Ernest Deproge	30
3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste	34
3.4. Zoom sur le front de mer : 3e séquence, de La Poste à la voie érimée	40
3.5. Zoom sur le front de mer : 4e séquence, le secteur de l'Abattoir	44
3.6. Zoom sur la place du Photographe	48
3.7. Espace du Photographe	56
3.8. Quartier l'Union	58
3.9. Quartier Cité Etoile	60
4.0. Valorisation du patrimoine bâti	62

CONCLUSION 63

CADRAGE DE L'ÉTUDE

La commande de la mairie

Secteur large «Tombolo City» :

L'ADDUAM réalisera une étude urbaine avec proposition d'orientations générales selon les thématiques suivantes:

- Intensification des liaisons vers le bourg
- Modernisation des déplacements
- Qualité des espaces publics
- Développement commercial
- Renouvellement urbain

Des secteurs d'études spécifiques seront éventuellement proposés en fonction des enjeux dégagés.

Pour exemple, **Secteur de la Place du Photographe** :

L'ADDUAM réalisera une **étude de programmation avec proposition de phasage**.

Seront étudiés :

- les changements d'affectation de certains bâtiments
- les possibilités de constructions de logements sociaux
- les stationnements
- les circulations piétonnes
- les possibilités de délocalisation des équipements tels que le centre d'arts martiaux et le marché MANA

Les objectifs

Un objectif général s'impose :

► **METTRE EN COHÉRENCE LA PARTIE LITTORALE DU BOURG** en étudiant la question des liaisons vers le bourg, des déplacements, des espaces publics, du développement commercial et du renouvellement urbain.

Place du Photographe

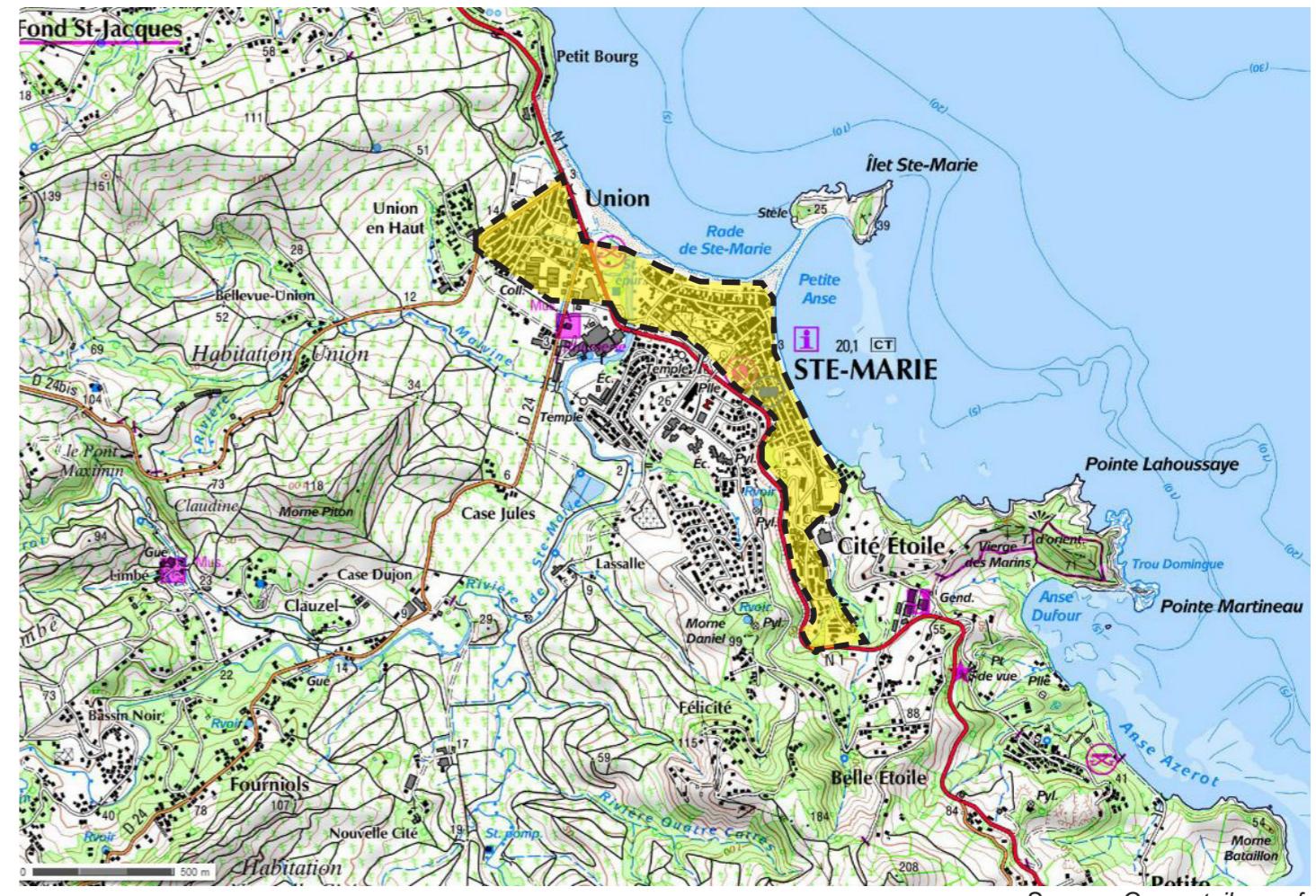
Les objectifs de l'étude sont de relancer une activité d'ensemble et d'harmoniser toutes les fonctions présentes et futures sur la place :

► **RECRÉER UNE VIE SUR CET ÎLOT**

Secteur de l'Abattoir / Secteur du Front de mer

L'objectif est de redonner du lien à tous ces espaces, d'améliorer les déplacements vers le centre bourg afin de contribuer à son développement économique, culturel et plus généralement :

► **AMÉLIORER LE CADRE DE VIE**



Source : Geoportail.gouv.fr

Le périmètre de l'étude

Le secteur d'étude s'étend du quartier «Cité Etoile» au Sud du bourg jusqu'au quartier «Union» au Nord, en se cantonnant à la frange littorale délimitée par la RN1.

Étude Synthèse-Actions (réalisée en parallèle à cette étude)

Les objectifs :

1/

- Acter les principes d'aménagements sur le front de mer, qui existent déjà pour la plupart (de différentes sources),
- Avoir des orientations générales claires et de manière plus zoomée sur certaines séquences du front de mer

2/

Sur des secteurs appelés «secteurs de conflit», comme par exemple le MANA, le centre équestre, la question du projet de maison médicale, de marché, de parking : trancher sur les sujets pour pouvoir avancer dessus, aller voir les partenaires, les décideurs...



1. DIAGNOSTIC



1. DIAGNOSTIC

1.1. Contexte réglementaire

Le SAR

(Extraits du PLU)

Le Schéma d'Aménagement Régional de la Martinique (SAR), adopté par le Conseil Régional le 26 Janvier 1998, a été approuvé par Décret du Conseil d'Etat en date du 23 Décembre 1998. Il « fixe les orientations fondamentales en matière de développement, de mise en valeur et de protection de l'environnement ».

Ce document détermine la destination générale des différentes parties du territoire martiniquais au travers d'un rapport et de documents graphiques qui délimitent les espaces naturels, agricoles et urbains, et qui localisent les grands équipements structurants. La commune de Sainte-Marie fait partie de la zone Centre Atlantique du SAR qui comprend quatre communes (Trinité, Robert, Gros-Morne et Sainte-Marie).

C'est un document qui fixe les orientations fondamentales en matière de développement, de mise en valeur et de protection de l'environnement à l'échéance 2015.

Le Plan Local d'Urbanisme en l'absence de Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) doit être compatible avec les directives territoriales d'aménagement (art. L.111-1-1 du code de l'urbanisme).

Or, le Code des collectivités territoriales dans son article L.4433-8 précise que le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) a les mêmes effets que les Directives Territoriales d'Aménagement définies en application de l'article L.111-1-1 du code de l'urbanisme. Donc les dispositions du PLU doivent être compatibles avec le SAR de la Martinique approuvé par décret, après avis du Conseil d'Etat le 23 décembre 1998 et applicable depuis le 29 décembre 1998.

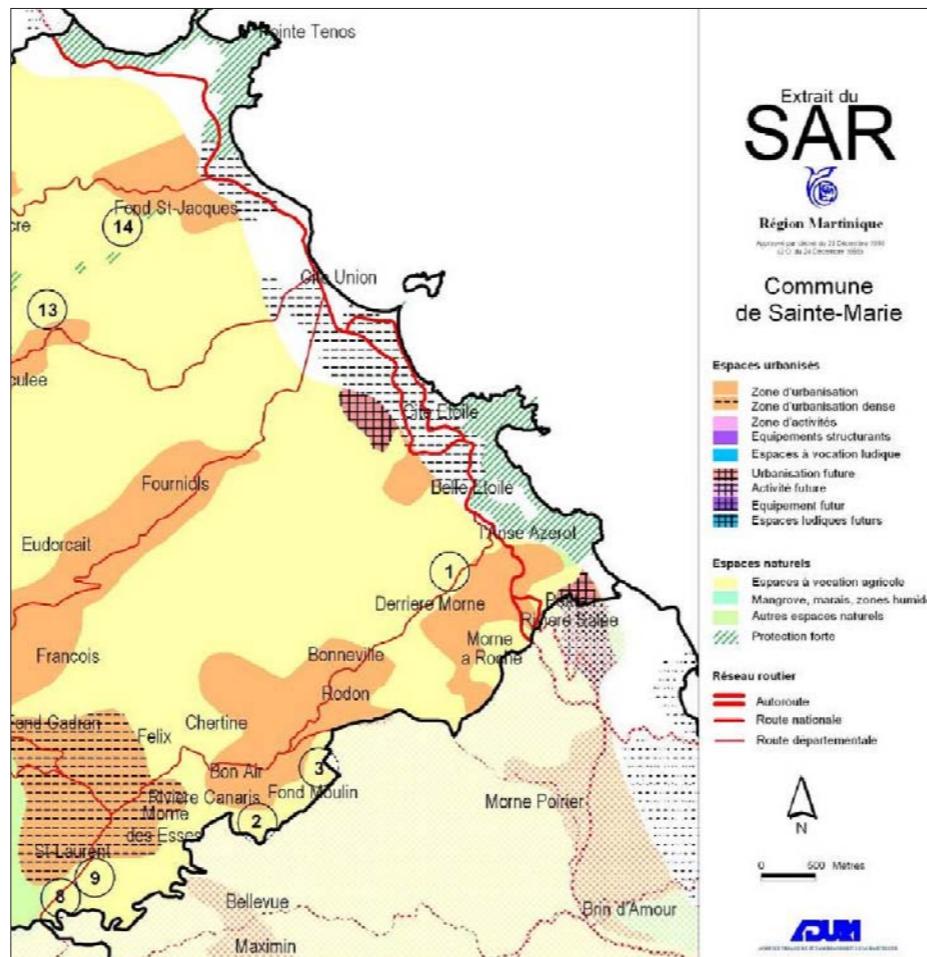
La stratégie du SAR est différenciée selon les unités géographiques définies. Sainte-Marie appartient à l'unité Centre Atlantique

définies. Saint-Marc appartient à l'unité Centre Atlantique. Les potentialités de développement, riches et variées doivent être exploitées de manière optimale pour dynamiser toute la façade Atlantique de l'île. Elles vont de :

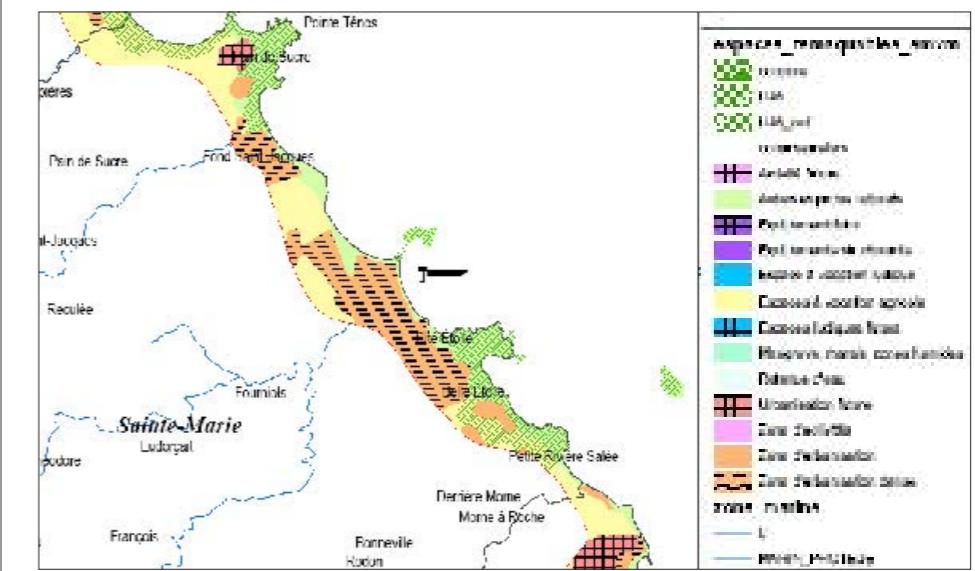
- L'agriculture d'exportation,
 - L'agriculture vivrière,
 - L'industrie agro-alimentaire (sucre, rhum ...)
 - La pêche,

- L'artisanat, aux activités nouvelles comme : le tourisme vert, des pôles industriels

L'originalité du territoire de la zone Centre Atlantique est de contenir des quartiers densément peuplés pouvant, dans une perspective de dynamique urbaine et économique, faire directement contrepoids au bourg.

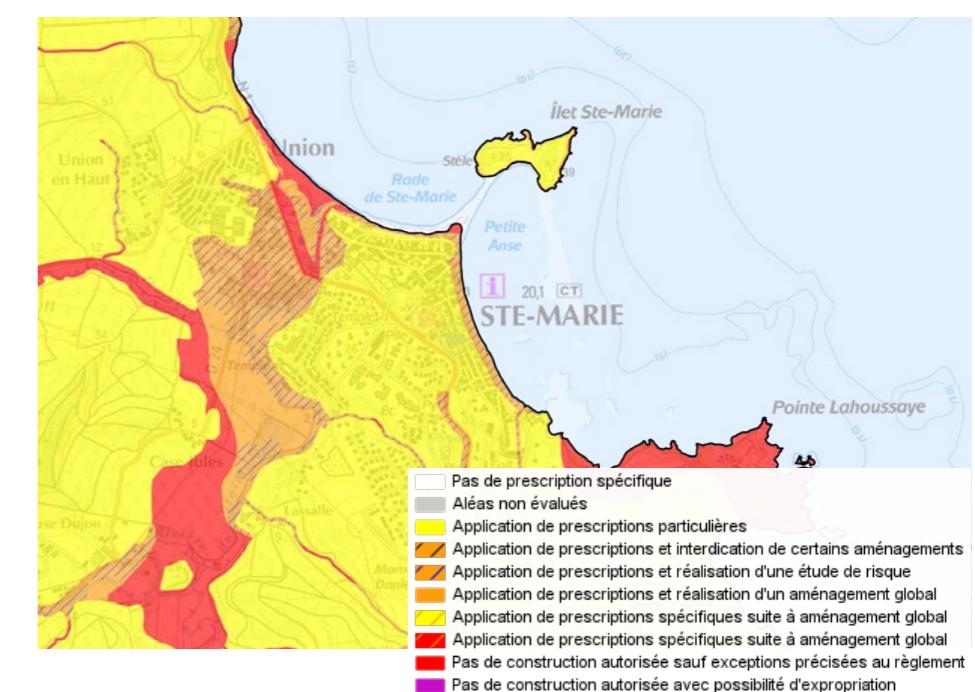


Le SMVM



Le PPRN

L'aléa inondation touche principalement la zone en aval de la rivière Sainte-Marie.



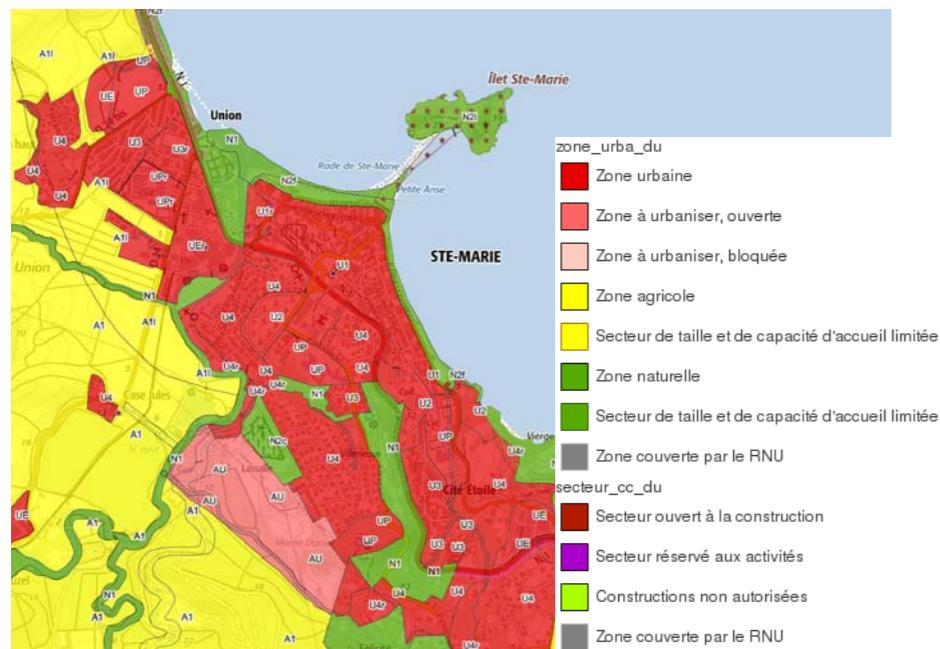
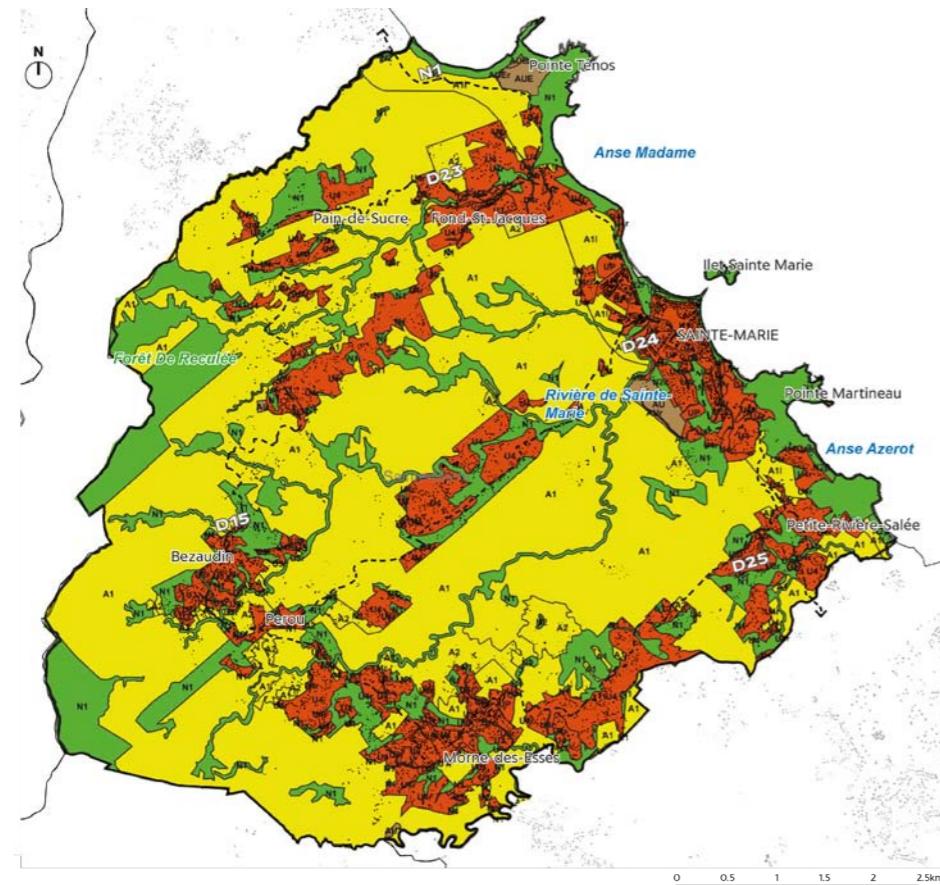
1. DIAGNOSTIC

1.1. Contexte réglementaire

Le PLU

(Extraits du dossier Forma6)

Le PLU révèle une urbanisation dense en centre-ville, puis répartie en différents quartiers dispersés dans les mornes, dont Morne-des-Esses, le plus important.



OAP sur le centre-ville

(Extraits du PLU)

L'OAP définit les orientations à l'échelle du centre-ville dans son ensemble, du front de mer à l'hôtel de ville. Une partie des aménagements sont déjà engagés. L'OAP conserve l'ensemble de ces actions et orientations afin de conserver sa cohérence au projet global.

Il s'agit, à travers un objectif général, de créer un centre-ville attractif, qualifié, valorisant ses atouts et de réaliser des actions à court, moyen et long termes en matière de déplacements, de cadre de vie et d'activités et commerces.

Donner sa place au piéton dans le centre-ville

Les actions en termes de déplacements concernent essentiellement les circulations piétonnes.

- Créer des liaisons entre le front de mer et les rues E. Deproge et Schoelcher;
- Réaliser une couverture de la RN1 afin de permettre une traversée sécurisée et agréable de la route. Ceci permettra de mieux relier les deux parties du "bourg";
- Aménager une place publique au niveau du Tombolo, qui constituera un point stratégique de liaison.

Ouvrir le centre-ville sur son littoral

Plusieurs actions participent de manière globale à l'amélioration du cadre de vie :

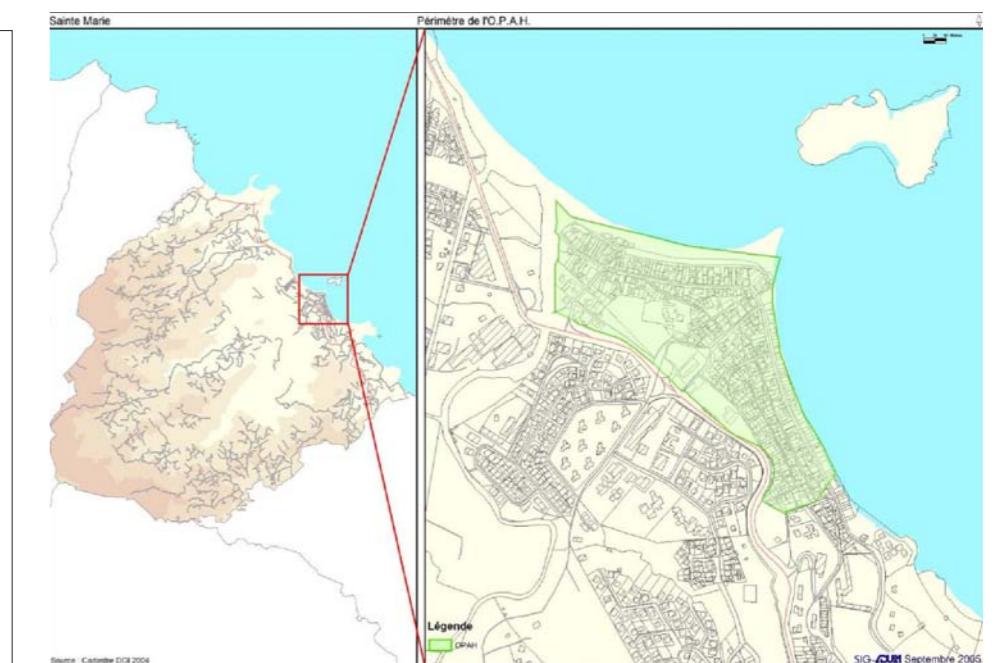
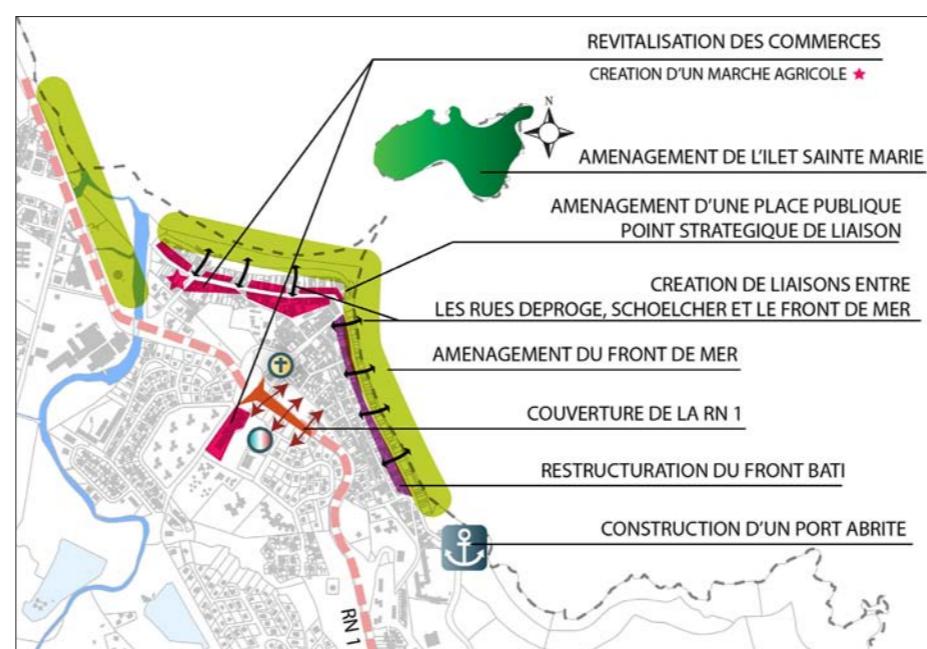
- l'aménagement du front de mer, qui va permettre de réaliser un espace de promenade et de rencontre agréable et convivial,
- la restructuration du front bâti le long de la rue Deproge va améliorer l'image de la commune et la qualité de vie des habitants,
- l'aménagement de l'îlet Sainte-Marie qui est finalisé et qui permet de profiter de cet espace naturel remarquable, tout en préservant la faune et la flore du site.

Renforcer l'attractivité du centre-ville commerçant

Il s'agit essentiellement de revitaliser le commerce, aussi bien dans la rue Schoelcher qu'au niveau du centre commercial Lasalle, pour lequel une restructuration lourde doit être envisagée. Dans ce cadre, la commune projette de créer un marché agricole couvert Place Edouard Desroses, qui servira à la fois pour la vente de gros et de détail de cultures maraîchères, vivrières et des produits d'élevage.

Par ailleurs la création d'un port abrité va permettre de pérenniser l'activité de la pêche sur le territoire, en offrant aux pêcheurs un espace protégé (ce projet n'est plus d'actualité en 2020).

Périmètre de l'OPAH sur le centre-ville



1. DIAGNOSTIC

1.2. Le front de mer : le lien entre des fonctions dispersées par l'Histoire

Historiquement le bourg s'est implanté en face de l'îlet Sainte-Marie qui constituait sa principale interface économique, à une époque où les déplacements se faisaient surtout par voie maritime.

Exceptée l'activité économique de l'usine, dont l'implantation correspondait à celle de l'actuelle distillerie Saint-James, l'ensemble des fonctions urbaines étaient concentrées dans cet espace très restreint : fonctions politique et administrative avec la mairie, religieuse avec l'église, scolaire avec les écoles...

À partir de 1925, le bourg s'est considérablement développé et progressivement étendu dans sa largeur le long de la double anse qui encadre le Tombolo. Son extension vers l'intérieur des terres fut beaucoup plus réduite. Avec cette organisation en longueur, autour d'un axe principal (qui correspondrait aujourd'hui à la réunion du boulevard Deproge et de la rue Schoelcher), toutes les circulations passaient par le bourg où s'égrenaient activités, commerces, services et équipements.

Au cours des années 80, plusieurs extensions ont été réalisées entraînant le quasi doublement de la surface urbaine.

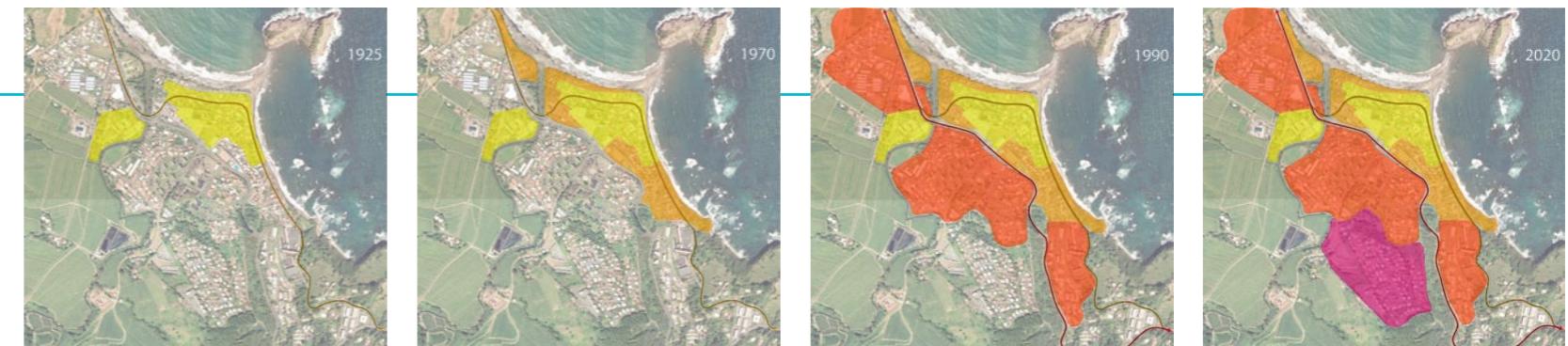
De passage obligé, le cœur historique, est devenu un détour et les fonctions de centralité qui s'y concentraient se sont dispersées : les équipements scolaires et économiques vers le quartier de l'Union, l'activité économique en front de mer, les équipements scolaires et publics vers le quartier Cité-Etoile et «Giraumon», l'administration et le politique au quartier Lassalle.

À cette dispersion, le tracé de contournement de la RN5 a ajouté une coupure physique mais aussi urbaine et psychologique forte.

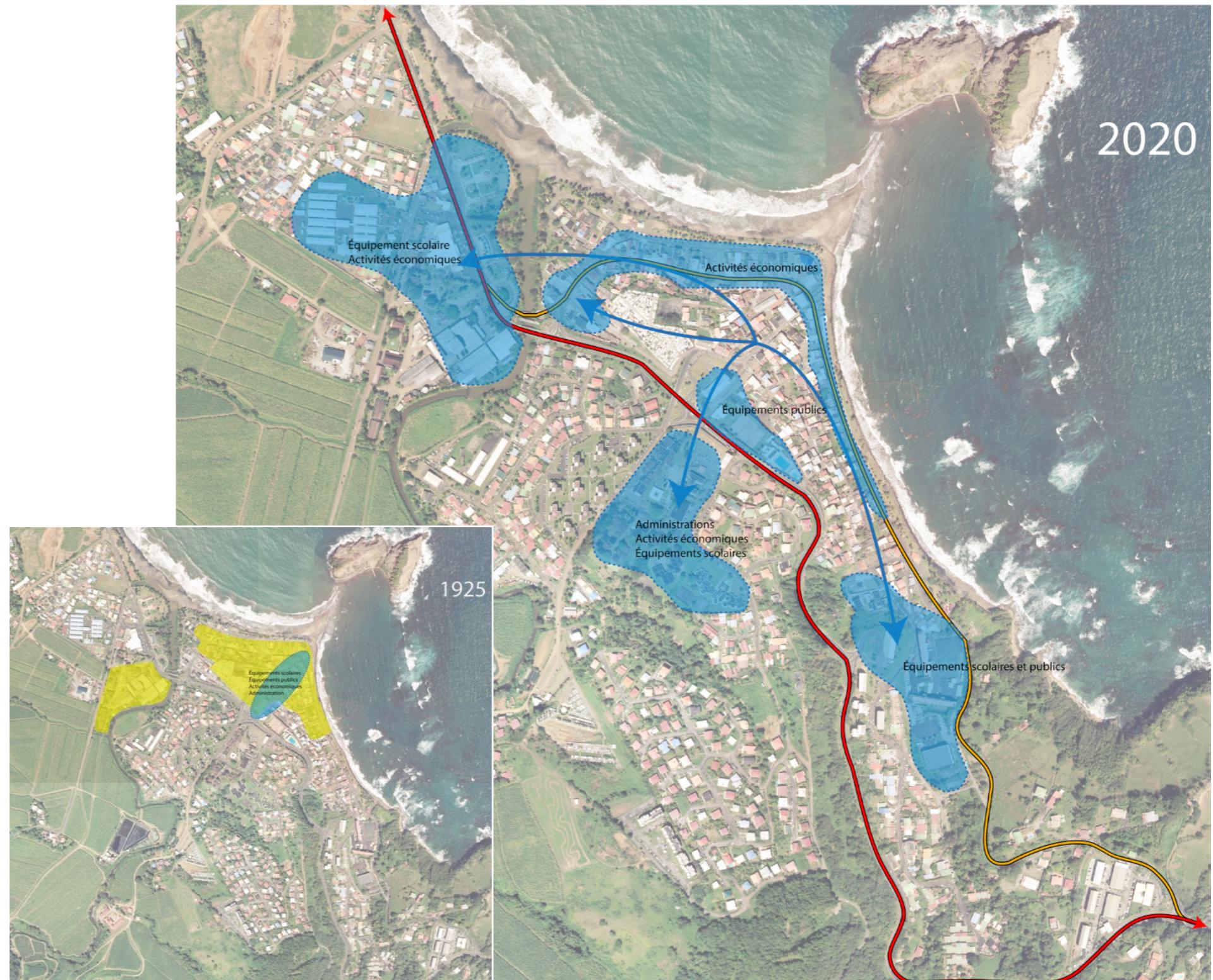
Sur la base de ces constats, un des enjeux actuels pour le bourg est de lui redonner de la cohérence, d'affirmer la dimension marchable entre les différents pôles d'attractivité.

Parce qu'à l'exception du quartier Lassalle, tous les pôles de centralité du bourg en sont proches, le front de mer est l'espace clé dans cette métamorphose, autour duquel s'organiseraient les activités touristiques, économiques, culturelles et de loisirs.

Le front de mer doit donc recouvrir sa vocation de colonne vertébrale du bourg : affirmation du caractère piéton, maintien des fonctions de centralité (économique, historique, ...).



Evolution historique de l'urbanisation du bourg de Sainte-Marie



Evolution de la localisation des "fonctions" du bourg de Sainte-Marie

1. DIAGNOSTIC

1.3. Le front de mer : un espace cohérent dans sa structure et ses fonctions

L'histoire du développement du bourg est encore aujourd'hui très fortement perceptible dans sa trame parcellaire :

- très fine et imbriquée au niveau du cœur historique ;
- très étroite et laniérée sur le front de mer avec la particularité d'avoir un double adressage, les parcelles donnant à la fois sur le front de mer et sur la route située en "arrière" ;
- constituée de parcelles de taille plus importante et plus régulière pour les opérations d'ensemble ou les lotissements construits à partir des années 60 ;
- constituée de parcelles de très grande taille pour les équipements collectifs.

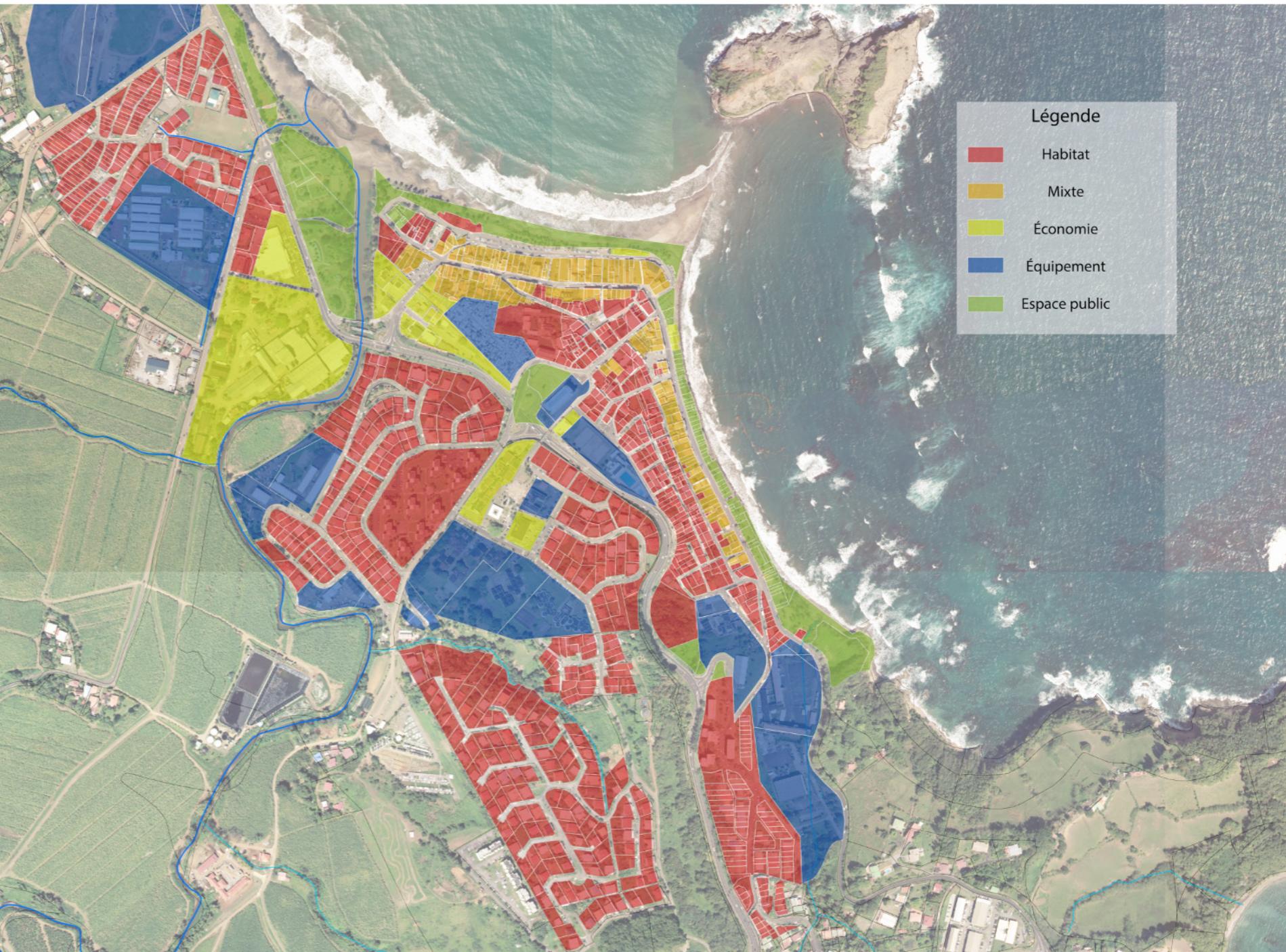
Au-delà de permettre une lecture de l'histoire, la compréhension de cette typologie est essentielle pour envisager une intervention urbaine. En effet les règles d'urbanisme (alignement, hauteur, emprise au sol, ...) génèrent des formes urbaines spécifiques en fonction de la géométrie du parcellaire.

L'analyse des fonctions urbaines est aussi un révélateur puissant. Le cœur historique et ses extensions littorales, tout deux des quartiers construits par petites extensions successives présentent une mixité des fonctions, souvent même à l'échelle du bâtiment. Les autres quartiers, lotissements, zones commerciales, opérations de logements sociaux conçus dans le cadre d'un urbanisme de grands projets de développement, sont au contraire presque exclusivement monofonctionnels. C'est une caractéristique structurante et une force du front de mer qui participe à son attractivité : on y vit, on y consomme, on s'y retrouve, on y flâne.

À l'image des logements sociaux en construction sur le boulevard Deproge et qui comprennent des locaux d'activités au rez-de-chaussée, les opérations d'aménagement et de constructions doivent, sur le front de mer, inciter à la coexistence de plusieurs fonctions.



Carte postale ancienne du bourg et de l'îlet depuis le clocher de l'église



Organisation des typologies urbaines du bourg de Sainte-Marie

1. DIAGNOSTIC

1.4. Le front de mer : une des vitrines de la ville

À la question "Quelle image représente la commune de Sainte-Marie ?", les guides touristiques, une recherche internet et la communication institutionnelle répondent très clairement : le front de mer.

Cet espace est omniprésent sur les photographies, représentations, cartes postales, pages de garde, etc. Pas seulement l'îlet Sainte-Marie et le Tombolo mais aussi le littoral anthropisé du bourg et son front bâti comme écrins respectifs, l'un naturel, l'autre urbain.

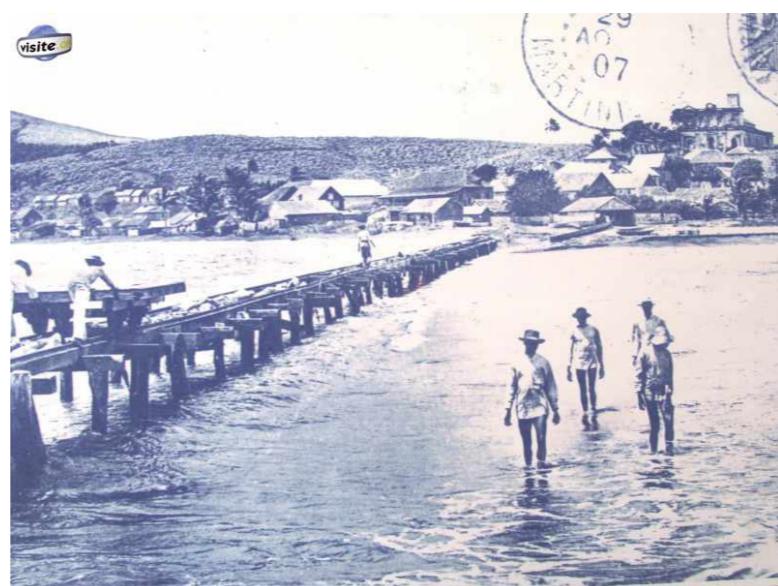
Pourtant, sur cette carte postale, des aménagements vieillissants, des stationnements anarchiques, des bâtiments dégradés et des friches sont visibles.

C'est un enjeu majeur de soigner ce front de mer "vitrine de la ville", d'y porter un projet d'aménagement cohérent depuis le stade jusqu'au lycée, depuis le trait de côte jusqu'au front bâti.

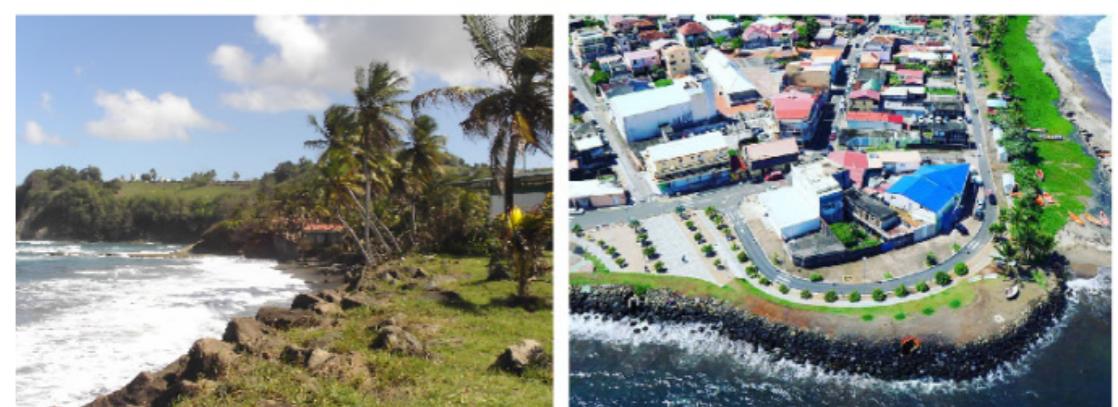
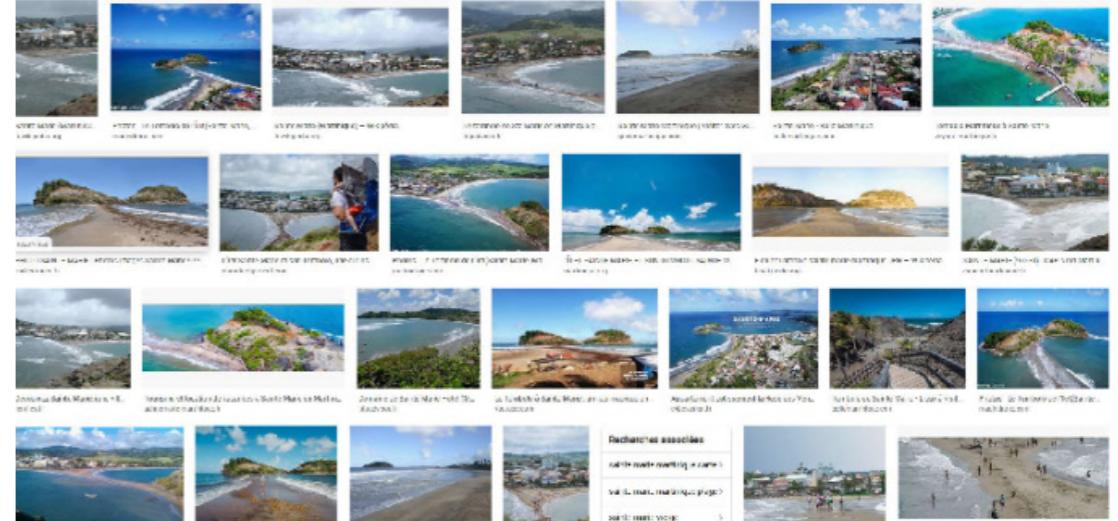
Ce lieu doit autant être une image qu'un véritable espace de vie pour les Samaritains et les visiteurs : lieu de déambulation, lieu d'échanges, ...

C'est aussi le lieu des courses de chevaux sur sable, une pratique culturelle appartenant au patrimoine immatériel de la commune et plus généralement de la Martinique.

Sur une plage interdite à la baignade, cette activité peut être un formidable vecteur de promotion de l'identité samaritaine et de développement du front de mer.



Cartes postales anciennes du bourg depuis le Tombolo



Images résultats de recherche internet pour "Sainte-Marie Martinique"

1. DIAGNOSTIC

1.5. Le front de mer : le cœur de tous les projets

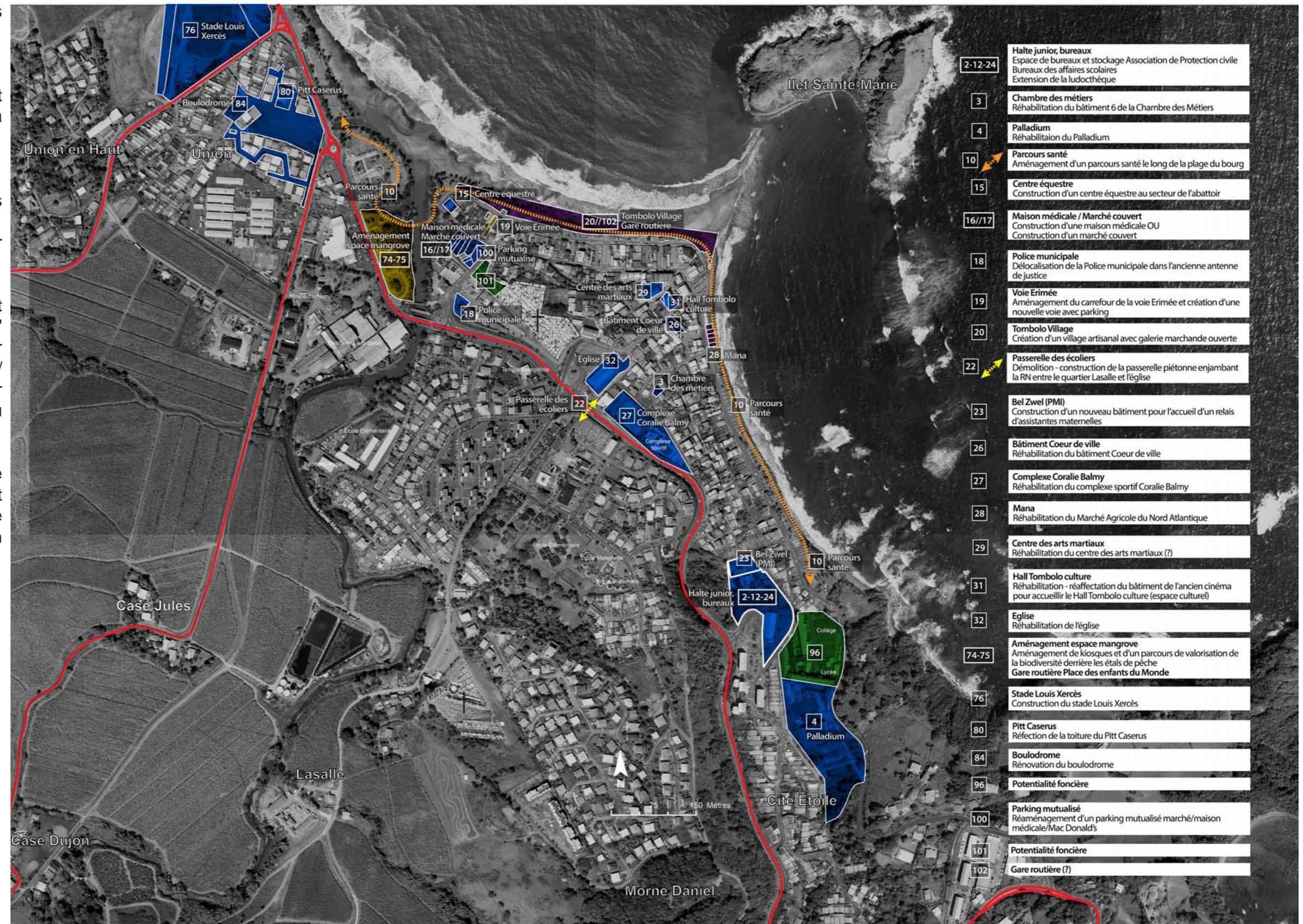
On peut voir la multitude de projets qui se concentrent sur ce secteur.

L'intégralité des projets connus et recensés par la ville figurent sur la carte ci-contre:

- en bleu, les équipements,
- en jaune, les espaces publics
- en vert, les potentialités foncières
- en violet, le front de mer, secteur d'activités

Plusieurs numéros correspondant à plusieurs projets sont en "conflit" sur le même espace, comme par exemple les projets du MANA / gare routière / arrêt de bus; ou sur le secteur de l'Abattoir, le projet du marché/ de maison médicale...

Il s'avère donc plus que nécessaire de prendre le temps de faire le point et d'analyser ensemble la pertinence de ces projets et de donner du lien et du sens à l'ensemble.



Carte des projets recensés sur le bourg de Sainte-Marie

1. DIAGNOSTIC

1.6. Patrimoine bâti et immatériel

Le Pitt Casérus

(*Extrait du PLU*)

"Niché au quartier Union, le Pitt Casérus est la dernière arène, à Sainte-Marie, à perpétuer la tradition des combats de coqs héritée des premiers colons espagnols."



Maison traditionnelle créole avec toit à quatre pans



Maison accolée en béton



Maisons de ville avec rez-de-chaussée commerciaux



Immeuble du centre ville

L'église, Notre Dame de l'Assomption, inaugurée en 1891, a été construite sur le morne dominant le cimetière pour satisfaire une population grandissante d'année en année et qui ne pouvait assister au culte dans l'ancienne église.



Le monument aux morts, inscrit au titre des Monuments Historiques signé le 21 août 2015.

"Le monument aux morts de Sainte-Marie est représentatif des monuments élevés dans les années 1920-1930 par Rombaux-Roland. On y retrouve en effet le contraste entre le marbre et le granit, le travail fin de la sculpture féminine (drapé, couronne de fleurs) et la force du symbole contenu dans l'allégorie." (*Extrait fiche DAC Martinique*)

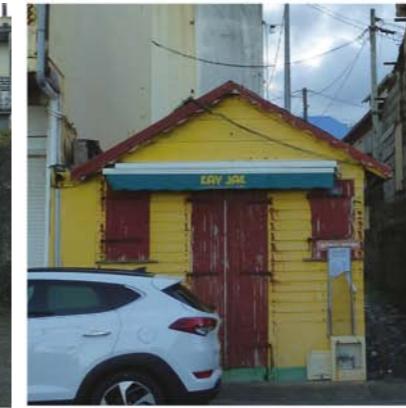


Maison de Maître de la distillerie Saint-James, 1875

"L'habitation Saint-James témoigne d'un style inspiré des demeures de Louisiane (lorsque la Martinique entretenait des rapports commerciaux très étroits avec la Louisiane)." (*Extrait du cahier de recommandations architecturales et paysagères de CAP Nord - BE Forma6*)



Mur en pierres sur le front de mer



Case créole



Immeubles d'inspiration moderniste



(*Extrait du cahier de recommandations architecturales et paysagères de CAP Nord - BE Forma6*)

"Constat

L'habitat traditionnel est encore bien représenté dans le centre-bourg, cependant une grande partie est dans un état dégradé. Il se compose d'un soubassement en pierre, surmonté d'un bardage en bois et d'une toiture en tuiles.

Cet habitat a été remplacé peu à peu par une architecture en béton d'inspiration moderniste. Ce matériau a permis la construction de grands balcons filants, un élargissement des ouvertures et une surélévation des constructions.

Enjeux

- Préserver, rénover et mettre en valeur cette variété architecturale dans le centre ancien.
- S'inspirer de ces identités architecturales dans les nouvelles constructions."

1. DIAGNOSTIC

1.6. Patrimoine bâti et immatériel

(Extrait du cahier de recommandations architecturales et paysagères de CAP Nord - BE Forma6)

"Constat

La pierre a quasiment disparu de l'habitat, à l'exception de l'église et de quelques soubassements de maisons en bois.

Les maisons en bois sont assez bien représentées et font l'objet de rénovations récentes.

Le béton est la composante majeure de l'habitat contemporain. Les enduits offrent une palette de couleurs illimitée.

Enjeux

- Promouvoir l'usage de la couleur dans les nouvelles constructions et dans le cadre de rénovations dans le centre ancien."

Le Tombolo

Le tombolo est un mot d'origine italienne qui désigne une langue de sable qui relie à travers les eaux deux étendues terrestres, une île et la côte par exemple. Il est provoqué par la combinaison de l'effet des courants marins et de celui des marées. Si plusieurs s'observent le long de la côte Atlantique, c'est bien à Sainte-Marie que le phénomène est le plus spectaculaire. [...] Il permet d'accéder à l'îlet Sainte-Marie, réserve naturelle interdite d'accès en période de nidification des oiseaux.

(source: www.martinique.franceantilles.fr)

La Course de chevaux du 15 Août

"Le 15 août, c'est le coup d'envoi la fête patronale de Sainte-Marie et aussi des courses de chevaux et de mulets sur la plage du Tombolo.

Aujourd'hui seules les courses de chevaux sont encore organisées, sur le bord de mer de la commune. Ces courses drainent un public nombreux de passionnés et de touristes, souvent venus en famille.

Une convention a récemment été signée entre le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM), la ville et l'association les Centaures de Sainte-Marie, visant à faire revivre la tradition des courses de mulets dans le cadre de la fête patronale de Sainte-Marie." (source: <http://martiniqueannu.com>)



Pierre et enduit colorés



Bois et soubassement en pierres



Enduit coloré



Exemple de rénovation surprenante



Maison en bois



Tombolo ouvert (Photo : Pierre Sotier)



Course de chevaux du 15 Août (Source : People bo kay)



Course de chevaux du 15 Août 1971 (Photo : Arlette Lameynardie)

2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS



2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.1. Synthèse Atouts et Faiblesses

Atouts	Faiblesses	Enjeux
<ul style="list-style-type: none">• Un cadre naturel magnifique• Des projets qui existent• Des porteurs de projets présents• Un foncier plutôt disponible ou acquérable• Des zones de stationnements existantes• Des circulations piétonnes nombreuses et connectées• Un site naturel à forte portée touristique	<ul style="list-style-type: none">• Des aléas naturels contraignants (inondation, submersion, embruns)• Une érosion forte du littoral au Nord• Beaucoup de bâtis dégradés• Un littoral fortement convoité (restaurateurs, APIT, artisans, ..)	<ul style="list-style-type: none">• S'adapter au mouvement du trait de côte• Intégrer la maîtrise foncière dans les démarches de projet• Permettre au front de mer d'être un espace de rayonnement (redonner des espaces publics de qualité aux habitants)• Affirmer un front de mer élargi• Harmoniser et faire émerger tous les projets d'une équipe• Reconnecter l'ensemble du bourg grâce aux différentes mobilités, à la création d'espaces cohérents• Valoriser et rénover l'habitat du bourg



2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.2. S'adapter au mouvement du trait de côte

La comparaison des photos aériennes de 1951 et 2014 (ci-contre) atteste du dynamisme du trait de côte au droit du bourg. Côté boulevard Ernest Deproge, il y a eu un fort recul entre 1951 et 2014, certainement dû au raz de marée de 1967. L'intégralité des habitations qui étaient situées entre ce boulevard et la mer ont été démolies et les habitants relogés.

Côté boulevard Jox, il y a plutôt eu un gain de "plage" associé à une avancée de la végétation. Une poche de constructions s'est d'ailleurs constituée de l'autre côté du boulevard Jox, au niveau de la voie Érimée.

Afin de contrôler ces mouvements du trait de côte, deux aménagements d'envergure ont été réalisés par la municipalité : un enrochement sur près de 600m le long du boulevard Deproge et une digue de 500m le long du boulevard Jox.

Si ces aménagements ont permis de protéger le bourg, la digue est aujourd'hui sapée par les assauts de l'océan. Les impacts attendus du changement climatique (hausse du niveau de la mer, houle cyclonique, ...) accentueront ces fragilités. Une nouvelle intervention y sera donc bientôt nécessaire.

À l'image des travaux réalisés sur l'îlet Sainte-Marie, il est urgent que des contacts soient pris avec les organismes dédiés à ces questions : BRGM, conservatoire du littoral, ONF, DEAL.

Extrait du Guide pour la gestion de l'érosion littorale en Martinique (BRGM, ONF, DEAL, mai 2019)

"L'érosion est d'abord un phénomène naturel.

Le littoral n'est pas une entité figée, mais mobile, en constante évolution qui tend à se maintenir en équilibre par rapport aux processus naturels auxquels il est soumis. L'érosion correspond à un état de déséquilibre qui se définit par un phénomène de dégradation et de transformation du relief. En zone littorale, l'érosion côtière se traduit par un recul du rivage résultant d'une perte de sédiments.

{...} Bien que l'érosion du littoral tende à s'accentuer en raison des interventions humaines et de l'élévation du niveau de la mer, il est souvent possible d'agir pour limiter et contenir ce processus. De manière générale, quatre approches sont possibles:

1. *L'implantation d'ouvrage de défense {...} (Les aménagements lourds sont à réservier pour des enjeux stratégiques)*
2. *La mise en place de solutions dites "douces" {...}*
3. *La non-intervention (laisser libre cours à l'évolution naturelle) {...}*
4. *La relocalisation {...}*

1. *Comparaison du trait de côte sur les photos aériennes de 1951 et 2014*
2. *Photos de l'érosion du talus côté boulevard Jox, février 2020 (Adduam)*



2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.3. Intégrer la maîtrise foncière dans les démarches de projet

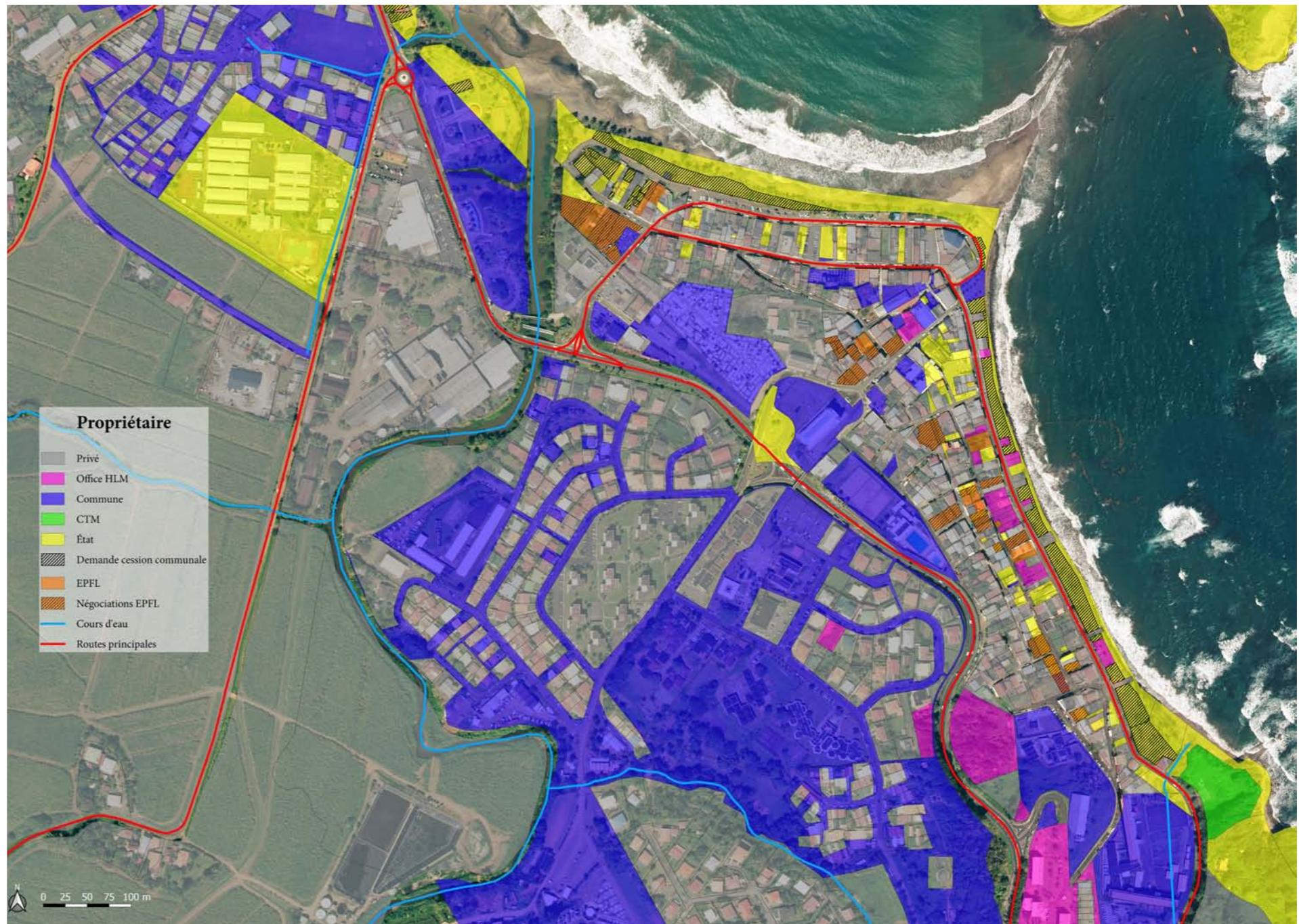
Sur un espace littoral où la propriété foncière est majoritairement privée et étatique, ce manque de cohérence entraîne un ralentissement des procédures administratives.

Pour le domaine public maritime propriété de l'État, les demandes de cession à titre gratuit sont des procédures longues, qui doivent être adossées à des projets d'aménagement à des fins d'utilité publique.

Sur la carte ci-contre, ces demandes de cession figurent en hachuré noir sur fond jaune. Certaines parcelles, sur lesquelles la mairie porte un projet, ne font pas encore l'objet de demande de cession alors que d'autres font l'objet de demandes ne correspondant plus à la stratégie municipale actuelle.

Pour les parcelles privées sur lesquelles la municipalité porte un projet (espace du marché couvert, côté amont du boulevard Deproge, friches entre la boulevard Jox et la rue Schœlcher), des démarches foncières sont à mettre en place. Cet important travail de prospection et d'acquisition foncière est actuellement mené par l'EPFL. Cependant, de l'aveu même ce dernier, les démarches incitatives ont atteint leurs limites sur plusieurs secteurs et seules des mesures coercitives permettront d'acquérir les emprises foncières nécessaires à certains projets municipaux : marché couvert, logements sociaux, etc.

La mise en œuvre de ces mesures exige aussi l'existence attestée de projets d'intérêt général.



Carte des propriétés foncières sur le bourg de Sainte-Marie

2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.4. Permettre au front de mer d'être un espace de rayonnement

La carte ci-contre montre qu'il existe une vraie porosité entre les voies principales (Jox, Deproge, Schoelcher) avec de nombreux passages piétons et peu de passages carrossables. Ces traversées, très pratiquées, sont souvent peu qualifiées (revêtement sommaires, absence de mobilier urbain, éclairage insuffisant) et servent principalement de poches de stationnement situées entre deux voies.

Ces passages sont parfois prolongés par de véritables parcours piétons qui irriguent l'épaisseur du bourg, en particulier autour de l'îlot du photographe et en arrière de la place Félix Lorne.

En plus d'être un espace d'agrément et de déambulation piétonne, le front de mer peut aussi être un espace pratique de liaisons entre les différentes polarités du bourg.

Pour parvenir à donner ces rôles au front de mer, il faut proposer un parcours agréable mais surtout l'articuler avec une offre de stationnement judicieuse, localisée et correctement dimensionnée. Cet enjeu est majeur dans la mesure où le projet d'aménagement du front de mer supprimera des zones de stationnement existantes, alors que la capacité d'accueil du bourg semble être arrivée à saturation.

En compensation, les zones actuelles devront être optimisées par un marquage au sol et un plan de stationnement différenciant les usages, pourrait être mis en place:

- au plus près des commerces et services pour le stationnement quotidien (longitudinal et par petites poches sur la rue Schoelcher et les boulevards Jox et Deproge),
- un peu plus éloignées mais raccordées au front de mer par des parcours piétons de qualité pour le stationnement touristique ou liées à de l'événementiel.

Il s'agit ainsi dans l'aménagement du front de mer, de penser à la fois aux zones de stationnement, au parcours piéton et à la distance de marche acceptable entre ces poches et les sites d'attractivité du bourg.



Carte des mobilités piétonnes et stationnements sur le bourg de Sainte-Marie

2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.5. Affirmer un front de mer élargi

Le front de mer n'est pas uniquement le boulevard et la plage, il s'étend sur une épaisseur bâtie et prend en compte les perspectives qui se dégagent; notamment celles sur l'église, sur l'espace du photographe, et vers la rue des Étages.

Depuis le front de mer, on voit beaucoup plus "large"; il ne faut pas négliger cet aspect lorsque l'on pense l'aménagement : la dimension verticale et les perspectives sur des bâtis qui sont fortement dégradés, les friches, des maisons "ordinaires" ou avec des valeurs patrimoniales.

Pour donner toute la force à l'aménagement du littoral, il faudra penser le bâti pour valoriser l'ensemble de ce bourg.

La carte ci-contre montre l'importance de la déqualification des espaces et de la dégradation du bâti sur le bourg, parfois à des endroits stratégiques.

Si c'est un sujet complexe (socialement, juridiquement et administrativement), il constitue un enjeu majeur de revitalisation.



Vue sur l'église depuis le front de mer côté boulevard Jox



Carte des différentes typologies de bâti sur le bourg de Sainte-Marie

2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.6. Harmoniser et faire émerger tous les projets d'une équipe



Afin de mettre tout le monde d'accord, un parcours sur le terrain reprenant une partie du secteur d'étude générale a été établi, afin de balayer l'ensemble des projets répertoriés en amont et de faire éventuellement émerger de nouvelles idées. Un des objectifs était également de mettre en exergue l'incompatibilité de certains projets entre eux au vu du projet global.

L'atelier du 11 février 2020 s'est déroulé en trois temps:

1. Briefing en salle avec énoncé sommaire des éléments de diagnostic et rappel des grandes orientations par M. le Maire
2. 2h de visite terrain selon le parcours ci-contre.
3. Retour en salle pour synthétiser les échanges, acter les enjeux et identifier les projets de différentes séquences du front de mer.

Cet atelier a fourni des premiers enseignements :

- Existence de plusieurs séquences sur le front de mer, avec des ambitions différentes et des acteurs particuliers à mobiliser. Ces

séquences peuvent correspondre à de futurs tranches de travaux.

- Existence d'un nombre important de projets validés politiquement et techniquement mais avec des difficultés de mise en œuvre.
- Nécessité de mettre en cohérence certains projets municipaux :
 - les projets de maison de santé, de centre équestre, de marché et les demandes municipales de cession sur les Cinquante Pas Géométriques concernent parfois les mêmes terrains.
 - la demande de subvention en cours pour l'aménagement du boulevard Deproge et l'ambition municipale exprimée lors de l'atelier
 - les différents projets d'implantation d'artisans, avec au moins quatre implantations évoquées (Tombolo village, îlot du Photographe, en face de la Poste, derrière le marché aux poissons)



Bilan des idées/projets, harmonisation, récapitulation sur support graphique entre élus, techniciens et l'équipe de l'ADDUAM

2. SYNTHÈSE, ENJEUX ET GRANDES ORIENTATIONS

2.7. Afficher les grandes orientations (carte de synthèse de l'atelier)

Le front de mer doit être **un espace public d'envergure** depuis le site actuel du lycée jusqu'à la place Clarissa (soit près de 2km) et doit permettre :

- une grande sécurité pour les piétons et en particulier les enfants, tant vis-à-vis de la circulation automobile que de l'océan : espace dédié au piéton, protection, animation ponctuelle, jeux pour enfants, toilettes, etc.
- de flâner grâce à une grande qualité de l'espace public et du panorama, l'implantation de snacks (locaux, de qualité),
- d'organiser des événements : espace pour podium, bornes foraines,
- d'être la vitrine de Sainte-Marie : développement des restaurants, installation d'artisans, valorisation des espaces naturels et emblématiques,
- d'être un espace économique : présence de commerces et de places de stationnement,
- de protéger le bourg vis-à-vis de l'océan.

L'atelier a permis de distinguer **quatre séquences** distinctes correspondant aux fonctions attendues sur le front de mer (du Sud au Nord) :

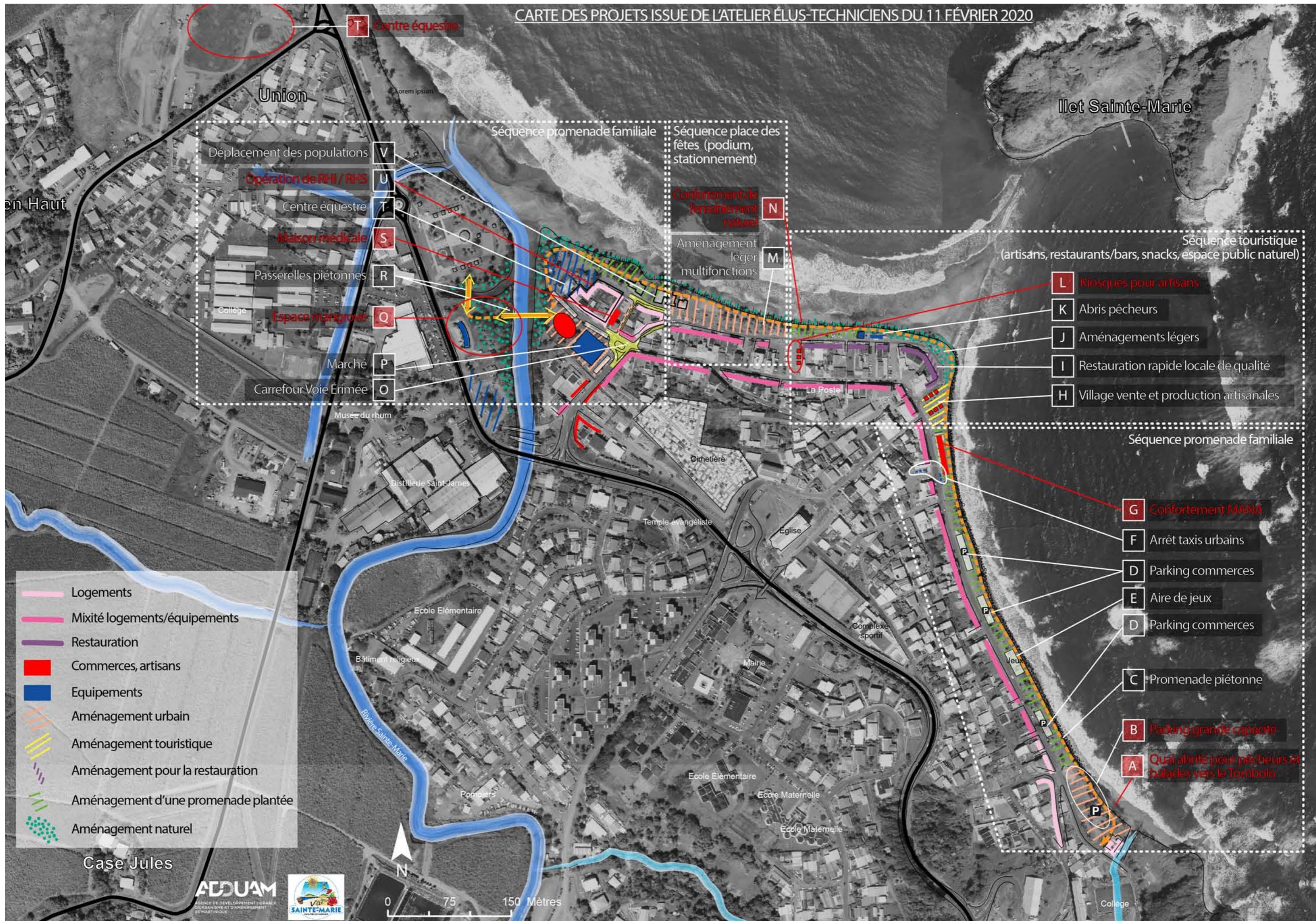
- Une 1ère séquence familiale / promenade
- Une séquence touristique
- Une séquence place des fêtes
- Une 2nde séquence familiale / promenade

Tout autour de ces séquences gravite une **multitude de projets** (cf carte ci-contre) :

- En blanc, les projets sur lesquels un consensus semble exister
- En rouge, ceux sur lesquels une décision municipale est attendue.

Plusieurs **projets** ont été identifiés comme **structurants** pour la ville (fiches actions présentées dans le dossier Synthèse-Actions) :

1. Le marché agricole couvert
2. La maison de santé pluridisciplinaire du Nord-Atlantique
3. Le(s) centre(s) équestre(s)
4. Le Tombolo Village / MANA
5. L'espace Mangrove



3. PROJET URBAIN



3. PROJET URBAIN

3.1. Plan masse du secteur Tombolo City : un front de mer d'envergure pour les Samaritains

Quatre séquences géographiques s'étendent du Nord au Sud du front de mer Samaritain et permettent de répondre aux différents besoins des habitants, visiteurs, touristes, ainsi qu'aux divers acteurs économiques du bourg (carte ci-contre).

Le projet de revitalisation du front de mer se découpe en :

- une **1ère séquence** tout le long du Boulevard Ernest Deproge à vocation familiale et de promenade. Elle a pour but de requalifier la voirie au droit des logements, de faciliter les déplacements piétons, de définir des espaces de stationnement clairs et nombreux et d'offrir des espaces de jeux et de rencontre pour tous.
- une **2ème séquence** allant de la Place Raveneau à la Poste. C'est un secteur qui se veut touristique de par son implantation stratégique par rapport aux atouts qu'offre le bourg.
- une **3ème séquence** allant de la Poste à la voie Érimée. Elle correspond essentiellement au secteur de la Place des Fêtes.
- une **4ème séquence** allant de la voie Érimée à la place Clarissa. Elle remplit à la fois une fonction de promenade, détente mais aussi d'activités économiques basées sur le lien social (centre équestre, marché couvert).

Chacune de ces séquences est détaillée et illustrée dans les pages suivantes.





3. PROJET URBAIN

3.2. Zoom sur le front de mer : 1ère séquence, le boulevard Ernest Deproge

1ère séquence : le boulevard E. DEPROGE

État des lieux

Le boulevard Deproge constitue de fait l'entrée sud du bourg. Pourtant la sensation d'être en ville n'est pas évidente sur ce boulevard et s'affirme véritablement seulement au niveau de l'implantation actuelle du MANA. Cela s'explique par un environnement peu qualifié : front de mer non aménagé, nombreuses friches, aménagement urbain très routier, faible densité de commerces et services.

Aujourd'hui c'est un espace en mutation avec la construction de près de 60 logements sociaux et l'implantation de commerces en rez-de-chaussée. Cet apport de population et d'activités va fortement modifier le fonctionnement du secteur.

Objectifs

L'ambition de l'équipe municipale est d'affirmer la fonction d'entrée de ville de ce boulevard par un traitement soigné, sécuritaire et écologique et d'en faire le début d'un grand parcours de déambulation le long du littoral urbain du bourg.

Programme

- Offrir sur le front de mer un espace de déambulation généreux et ininterrompu pour les familles et enfants ;
- Protéger les usagers de la circulation et de l'océan ;
- Implanter sur le front de mer un espace ludique (jeux pour enfants, playground) ;
- Affirmer le caractère urbain du boulevard Deproge : uniformité dans le traitement au sol / séparation entre les circulations piétonne et automobile / traitement du sol et mobilier urbain de qualité / réduction de l'emprise du béton et végétalisation importante ;
- Implanter des places de stationnement sur le boulevard Deproge en linéaire sur le côté bâti et en poche sur le côté mer (préservation de la vue sur l'océan) ;
- Implanter un parking de grande capacité au nord de la rivière.



3.2. Zoom sur le front de mer : 1ère séquence, le boulevard Ernest Deproge

Photomontage du projet



Le boulevard E. Deproge en pleine métamorphose du fait de l'implantation toute récente de plusieurs îlots de logements sociaux, se veut devenir un espace beau, écologique et économique.

Les nombreuses places de stationnement de part et d'autre du boulevard permettront de desservir les commerces existants et à venir. Ils laissent suffisamment d'espace le long de la mer pour y voir se développer un bel espace de promenade, détente, jeux (cf. photomontage ci-contre).

Ce parcours assure également le lien entre les différents espaces clés parsemés sur tout le front de mer.



3. PROJET URBAIN

3.2. Zoom sur le front de mer : 1ère séquence, le boulevard Ernest Deproge



Au Sud du boulevard E. Deproge, une vaste poche de stationnement prend place. Elle permet de subvenir au fort besoin en places de parking lors d'événements attirant un public nombreux, comme par exemple lors de la fête patronale du 15 août avec la très célèbre course de chevaux sur la plage.

Plusieurs plateaux surélevés faisant office également de passages piétons prennent place tout au long du nouveau boulevard urbain. Ils assurent une traversée sécurisée de la route par les usagers grâce au ralentissement des voitures.

L'une des étapes du tour cycliste ayant son sprint final sur cette route, il faudra s'assurer de l'utilisation de matériaux n'induisant pas de danger pour les cyclistes (comme éviter les trop nombreuses peintures au sol).

Des carbets sont positionnés côté mer au droit de ces plateaux surélevés afin d'offrir des lieux abrités de rencontre, détente tout en profitant de la vue sur la mer et l'îlet de Sainte-Marie.

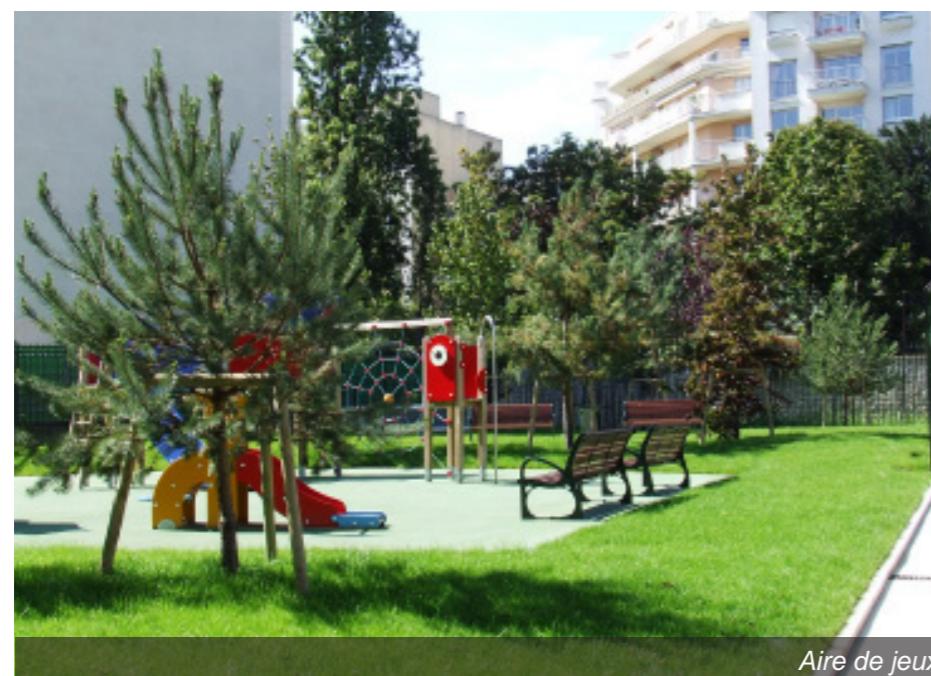


Photos du boulevard Ernest Deproge

3.2. Zoom sur le front de mer : 1ère séquence, le boulevard Ernest Deproge

Quelques images de référence

Ci-contre et ci-dessous, des images de référence montrant en quoi pourrait consister l'aménagement du boulevard E. Deproge avec son aire de jeux, ses plateaux surélevés, sa promenade piétonne et ses carbets.



Aire de jeux



SAINTE-MARIE | ETUDE DE RECOMPOSITION DE LA CENTRALITÉ LITTORALE | ADDUAM - Septembre 2021



3. PROJET URBAIN

3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste

2^{ème} séquence : de la place G. RAVENEAU à la poste

État des lieux

Ce secteur est une séquence charnière entre les deux anses naturelles. Cette situation privilégiée en a fait le cœur touristique du bourg entre l'accès au Tombolo et la présence de plusieurs restaurants.

Pour autant une concentration de bâtiments dégradés et de stationnements anarchiques amoindrissent la qualité de cet espace.

Le projet de réhabilitation des cabanes de pêche + pédiluve a été concerté avec les pêcheurs et il est déjà en cours de réalisation (esquisses réalisées). Il ne s'agit pas de revenir dessus, c'est un élément qui est intégré au projet d'aménagement du front de mer.

Objectifs

L'équipe municipale souhaite améliorer les qualités d'accueil de cet espace en renforçant l'offre de restauration et en améliorant la lisibilité du stationnement.

De plus, elle souhaite profiter des qualités de cet espace pour en faire un espace de valorisation des savoir-faire artisanaux.

Programme

- Permettre une déambulation ininterrompue et fluide ;
- Mettre en scène la beauté naturelle du site ;
- Au niveau du Tombolo, planter des aménagements légers ;
- Organiser le stationnement afin de préserver l'entrée du Tombolo et les perspectives sur l'océan ;
- Développer un pôle de restauration avec des extensions légères de part et d'autre du boulevard Jox ;
- Investir les friches et rénover les façades.



3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste

Photomontage du projet



3. PROJET URBAIN

3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste



2^{ème} séquence : de la place G. RAVENEAU à la poste

Il s'agit du cœur touristique du bourg.

L'idée générale sur ce secteur est de créer un pôle de restauration en lien avec la valorisation des savoir-faire locaux. Des snacks de qualité seront à implanter en face du Tombolo côté bâti.

Le cadre paysager particulièrement qualitatif sera à mettre en valeur sans le dénaturer: peu de mobilier urbain et en adéquation avec le site, quelques compléments de cocotiers, des plantes pour le maintien des talus le long de la promenade et quelques bancs pour se poser devant ce site à couper le souffle .



3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste

Quelques images de référence

Les panneaux d'informations actuels mériteraient une restauration ou un remplacement par de nouveaux, plus attractifs. Cet espace, préambule à la traversée du Tombolo, pourrait être aménagé de façon légère avec un patelage bois et quelques bancs invitant à la contemplation.

Ce lieu est aussi la charnière à portée fortement touristique, entre un secteur relevant plus de la vie sociale (boulevard Deproge) et un autre à caractère bien plus économique, du fait de l'existence de restaurants, bars...

Le positionnement de quelques food trucks valorisant dans la mesure du possible l'art culinaire local est donc bienvenu le long des murs, déjà valorisés par les photos de Samaritains.



Exemple d'esplanade en bois (Parc du Marquenterre)



Panneaux d'informations à restaurer, moderniser



Exemple de table d'orientation (Aileron, Morne-Rouge)



Exemple de bancs en espace public (Trois-Îlets)

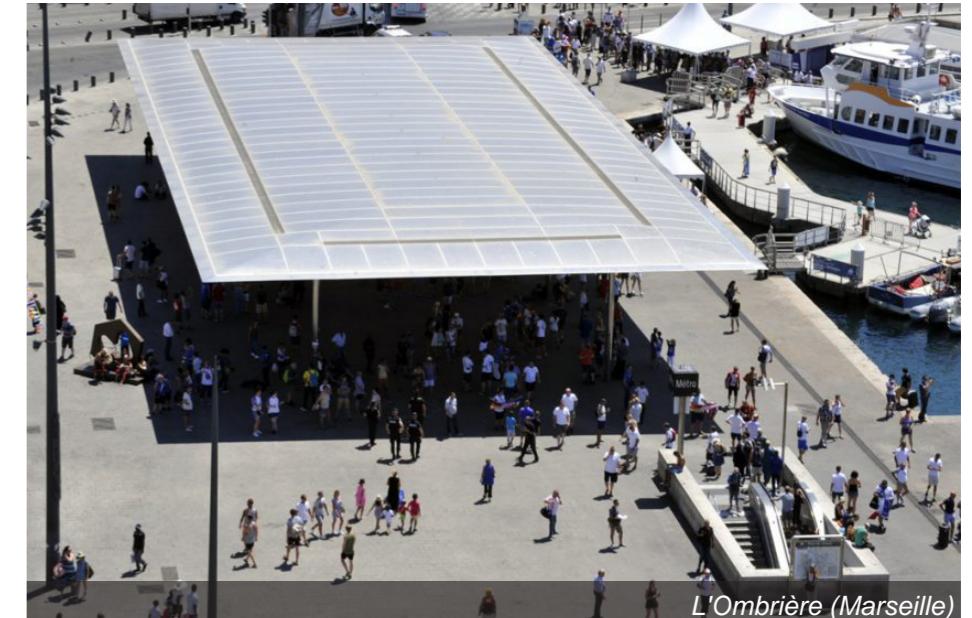
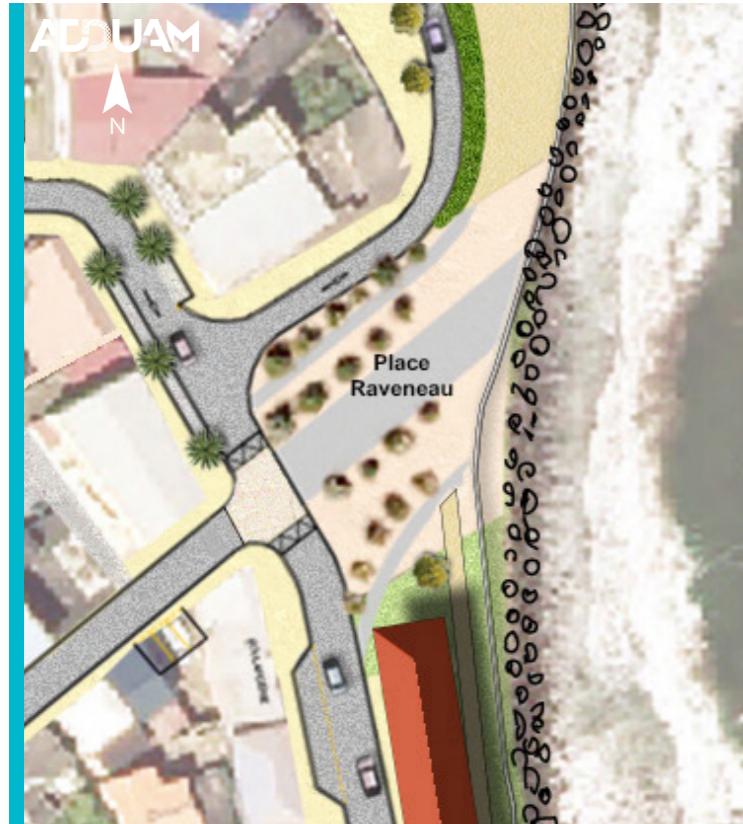


Exemple de foodtruck avec assises sur l'espace public

3. PROJET URBAIN

3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste

Images de référence pour le Tombolo village



La place Raveneau et ses abords doivent accueillir le Tombolo Village : lieu regroupant des artisans locaux souhaitant profiter de l'attrait touristique créé par le Tombolo, durant 6 mois de l'année pour faire valoir leurs créations.

Cette structure, dont l'architecture et l'implantaion devront tenir compte des contraintes du site et de ses atouts paysagers, accueillera aussi de façon temporaire le Marché Agricole du Nord Atlantique, dont les abris ne sont plus en bon état, en attendant leur déplacement dans le futur marché agricole couvert du bourg.



3.3. Zoom sur le front de mer : 2e séquence, de la place G. Raveneau à La Poste

Photomontage du projet de la ruelle Est



Image de référence d'un petit mail planté



Exemple de mail piéton planté (Saint-Esprit)

Il existe de nombreux passages reliant l'intérieur du bourg au front de mer. Souvent utilisés pour du stationnement informel, leur requalification en véritable poche de stationnement avec un marquage au sol permettrait de gagner en nombre de places. La création d'un mail piéton paysager sur la voie la plus à l'Est faciliterait les déplacements entre ce front de mer en devenir, la rue commerçante (rue Schoelcher) et la place du Photographe un peu plus haut. Le sens de circulation des voitures revu et clairement signalé, permettra de recréer un maillage de tout ce secteur.



3. PROJET URBAIN

3.4. Zoom sur le front de mer : 3e séquence, de La Poste à la voie Érimée

3^{ème} séquence : de la poste à la voie Érimée

État des lieux

Ce secteur correspond à la partie la plus large du front de mer. La hauteur de la digue offre des perspectives magnifiques sur la baie et le Tombolo.

Il constitue l'espace d'accueil pour les évènements (concerts, soirée), en particulier lors de la fête du 15 août. En dehors de ces temps forts, c'est un parking public sous-utilisé d'aspect peu soigné.

Objectifs

L'équipe municipale souhaite disposer d'un espace mutable qui puisse accueillir des grands événements, tout conservant un aspect soigné et végétalisé, avec un maintien voire une augmentation du nombre de places de stationnement existant.

Programme

- Maintenir une poche de stationnement importante pour les visiteurs et les clients du bourg
- Requalifier les espaces interstitiels entre le boulevard Jox et la rue Schoelcher



3.4. Zoom sur le front de mer : 3e séquence, de La Poste à la voie Érimée

Photomontage du projet et images de référence

Dans le but de poursuivre le parcours piéton tout le long du front de mer, l'aménagement du cheminement se poursuit en hauteur le long de la mer sur le boulevard Jox.

La place est requalifiée par un traitement au sol et de nombreuses plantations entre l'espace parking et la promenade haute accessible via plusieurs escaliers (cf photomontage page suivante).

Des arbres seront plantés entre les places de stationnement longitudinal sur le boulevard Jox.

La place (ci-dessous, actuellement une parcelle privée) est utilisée à des fins de stationnement, forte contrainte au cœur du bourg de Sainte-Marie. Il est prévu de maintenir cette fonction en aménageant ce parking de façon qualitative (végétalisation) et en lui créant de véritables entrée et sortie.

Le long de la voie, sur le trottoir de gauche sur la photo, seront implantés de nouveaux kiosques pour des artisans locaux.



3. PROJET URBAIN

3.4. Zoom sur le front de mer : 3e séquence, de La Poste à la voie Érimée



3. PROJET URBAIN

3.4. Zoom sur le front de mer : 3e séquence, de La Poste à la voie Érimée

Gestion du trait de côte

"Les mesures de prévention et les techniques de restauration {2 exemples pris parmi d'autres, correspondants plus au cas de Sainte-Marie}:

• Maintien et reconstitution des sols par banquette grillagée (interface plage et forêt littorale dégradée) Cette technique consiste à mettre en place un ouvrage linéaire qui longe le littoral et qui se positionne au niveau des premiers sols fortement érodés, voire nus.

Ce système se compose, à l'instar du tunage végétal, de pieux verticaux cette fois-ci métalliques, sur lesquels deux types de grillages à mailles différentes sont apposés (voire même un géotextile le cas échéant). Cette ceinture grillagée une fois remplie de matériaux (terre, pierres, sable) permet ainsi de reconstituer un sol propice à la végétalisation.

L'objectif est double:

1. Maintien et reconstitution d'un sol, en vue de sa végétalisation pour une meilleure protection du littoral
2. Rôle de filtre à matériaux essentiel pour ralentir la perte en sédiment (sable et terre) issu de l'arrière-plage

• Soutènement de talus par gabion végétal au niveau du haut de plage

Tout comme la banquette grillagée, il s'agit d'un système qui longe le littoral et qui se positionne au niveau des premiers sols littoraux érodés. Ce système permet le confortement et le soutènement de façades littorales, érodées par la mise en place de gabions en bois (caisson végétal à double paroi). Cette protection littorale par génie végétal permet de contenir le recul du trait de côte tout en maintenant une forêt littorale nécessaire au maintien des sols. Ce gabion autobloquant par son poids est rempli de matériaux grossiers (blocs rocheux, pierre, terre et sable).

L'objectif est double:

1. Soutènement et confortement de zones littorales dont le trait de côte recule
2. Maintien et reconstitution d'un sol, en vue de sa végétalisation pour une meilleure protection du littoral"

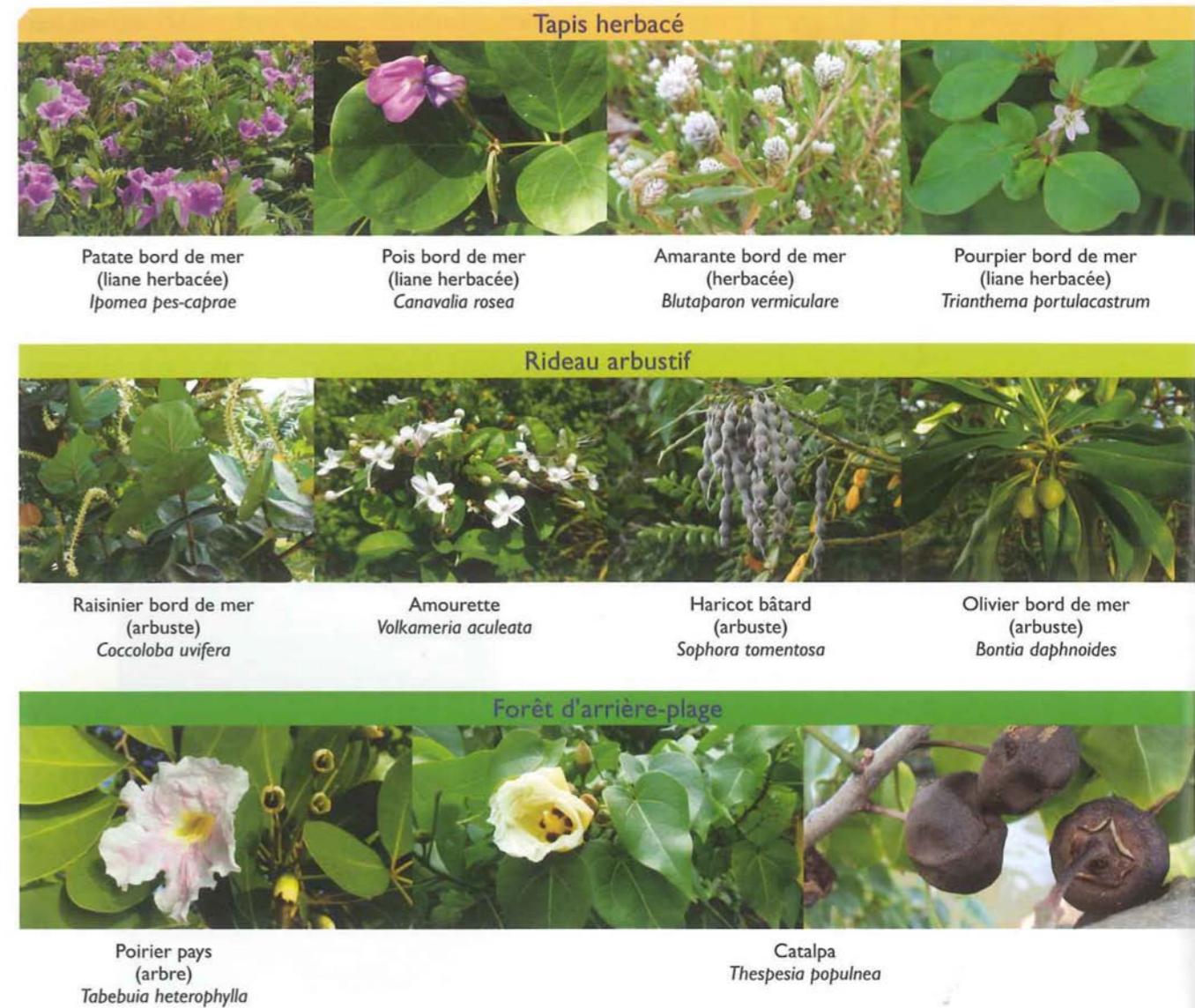
Extrait du Guide pour la gestion de l'érosion littorale en Martinique (BRGM, ONF, DEAL, mai 2019)

Protection des sites de ponte des tortues

L'arrière-plage du bourg de Sainte-Marie constitue un des hotspots des lieux de ponte des tortues marines. Il est donc indispensable de suivre les préconisations données par l'ONF afin de protéger les tortillons, d'éviter les braconnages et de faciliter leur parcours vers la mer à leur éclosion en limitant les éclairages nocturnes, en les tournant dos à la mer, en limitant les passages à proximité des "patates bord de mer", etc. .

Des panneaux d'information sont à disposer aux abords des plages.

Exemples d'essences à planter dans les enclos de régénération



Mise en place d'un confortement à l'aide de gabion végétal sur l'îlet Sainte-Marie 2014 © ONF

3. PROJET URBAIN

3.5. Zoom sur le front de mer : 4e séquence, le secteur de l'Abattoir

4^{ème} séquence : de la voie Érimée au stade L. XERCÈS

État des lieux

Sur ce secteur, de nombreux projets existent, portés par la mairie ou des acteurs privés : maison de santé, centre équestre, marché couvert, etc.

Sur la partie au sud de la rivière, l'espace urbain apparaît très dégradé avec des voies non revêtues, un habitat précaire, la présence de ruines et de friches, des réseaux non conformes.

Au nord de la rivière, l'arrière de l'étal aux poissons constitue le dernier espace non anthropisé du littoral du bourg. La succession des cours d'eau et le peu de franchissement maintiennent ces espaces fractionnés et séparés du bourg, alors même que la place Clarissa Jean-Philippe constitue un espace d'animation essentiel.

Objectifs

L'équipe municipale souhaite affirmer la plaine de l'Union comme un prolongement naturel et accessible du front de mer du bourg. Sur la partie au sud de la rivière les réalisations du centre équestre du marché et de la maison de santé devront être mises en cohérence dans un aménagement urbain à l'échelle de l'îlot.

Au nord de la rivière, l'espace délaissé entre le marché aux poissons et la rivière doit être mise en valeur afin de devenir le support de déambulation et d'un parcours pédagogique et écologique.

Programme :

- Assurer une continuité piétonne et cyclable de qualité entre le front de mer et le stade L. Xercès
- Requalifier l'îlot entre la voie Érimée et la rivière Sainte-Marie
- Repenser la desserte piétonne et automobile entre la voie Érimée et la rivière
- Renaturation complète du front de mer en aval du boulevard Jox.



3. PROJET URBAIN

3.5. Zoom sur le front de mer : 4e séquence, le secteur de l'Abattoir

Plan de circulation projeté sur le secteur de l'ancien abattoir

Sens de circulation :

- Voie Érimée : voie piétonne
- Rue de l'abattoir : voirie à double sens
- Au droit du *Centre Médical Nord Atlantique* : nouvelle voie créée



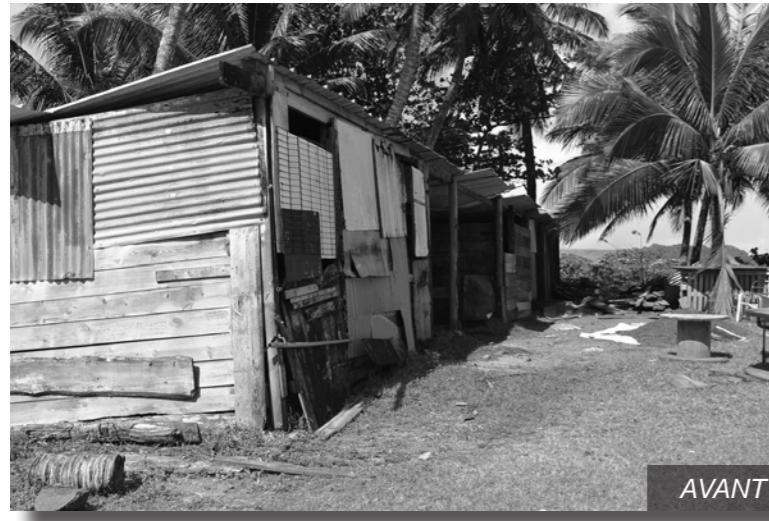
3. PROJET URBAIN

3.5. Zoom sur le front de mer : 4e séquence, le secteur de l'Abattoir

Le centre équestre de l'association "Les Sabots dans le sable"

Le projet de centre équestre de l'association "Les Sabots dans le sable" est un des projets phare de ce secteur.

Il contribue à l'animation et la valorisation du patrimoine culturel de Sainte-Marie (cf. dossier Synthèse-actions en annexe). En effet, cette association forme des jeunes en insertion et intervient dans les écoles auprès des plus jeunes, en plus des balades et cours proposés durant l'année.



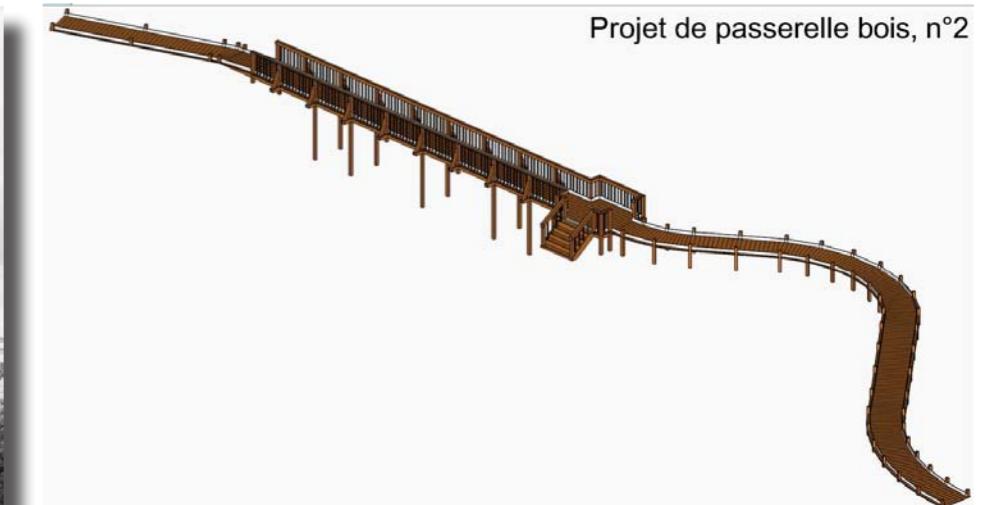
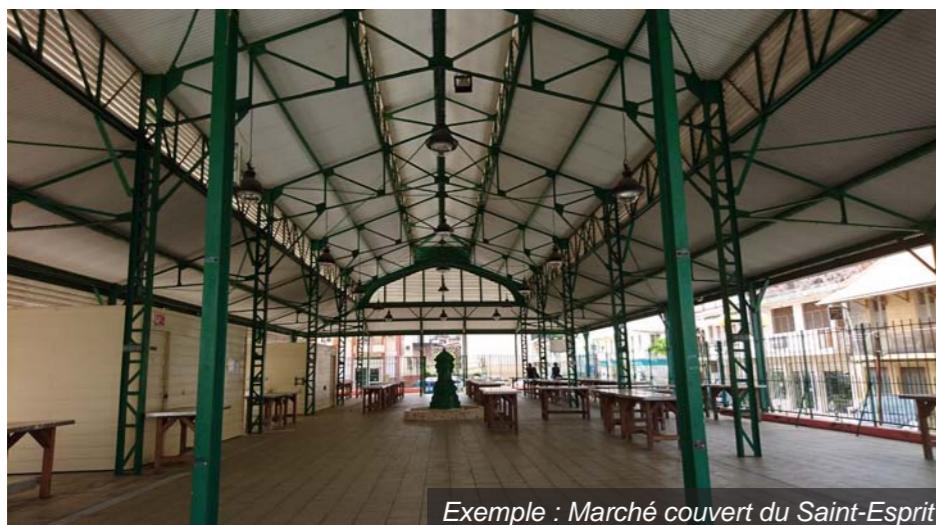
3.5. Zoom sur le front de mer : 4e séquence, le secteur de l'Abattoir

Les passerelles vers l'Union, le marché agricole couvert

Toujours dans un souci de liaisons piétonnes et de facilitation du parcours à travers la ville, l'ONF a proposé un projet de passerelles reliant le secteur de l'abattoir au marché aux poissons, puis la place Clarissa (images ci-dessous).

Par ailleurs, il est prévu de valoriser cet espace situé en "fin" de bourg en lui réinsufflant de la vie grâce à l'implantation du marché agricole couvert aujourd'hui, disparu du paysage samaritain. Il devrait accueillir les différents vendeurs de fruits et légumes, bouchers, mais aussi les membres de l'Association du Marché Agricole du Nord Atlantique (MANA), actuellement situés sur le boulevard Deproge.

Facilement accessible aussi bien par les véhicules grâce au réaménagement du carrefour Erimée (cf. p45), que par les piétons (promenade piétonne du front de mer, passerelle au-dessus de la rivière Sainte-Marie donnant sur la gare routière), c'est un projet majeur qui devra être mis en oeuvre en concertation avec tous afin de favoriser une meilleure appropriation.



APRÈS : Extrait du dossier de demande de permis d'aménager de l'ONF (2018)
Passerelle reliant le secteur de l'Abattoir à l'arrière du marché aux poissons



APRÈS : Extrait du dossier de demande de permis d'aménager de l'ONF (2018)
Passerelle reliant l'arrière du marché aux poissons à la place Clarissa

3. PROJET URBAIN

3.6. Zoom sur la place du Photographe

Option 1 : ancien marché réhabilité

Aujourd'hui la place du Photographe est un espace uniquement traversé, sur lequel les gens ne s'arrêtent pas; pire encore, elle sert en partie haute de parking sauvage.

Ce projet a pour but de la refaire vivre et d'en faire un des espaces incontournables du bourg.

Deux options s'offrent alors : conserver ou non le bâtiment de l'ancien marché servant actuellement de dojo.

Dans la **première option**, la structure du bâtiment est conservée et réhabilitée, notamment avec la création d'ouvertures afin de désenclaver la place sur laquelle ce bâtiment crée un effet de mur, de cloisonnement. Sa fonction serait également revue (restaurant, espace d'exposition, etc.) et soumise pourquoi pas au vote des habitants, le dojo trouvant davantage sa place au niveau des équipements sportifs, soit près de la piscine municipale, soit dans la cité Etoile.

La placette haute constituerait un **espace vert ombragé** avec de nombreuses assises dominant le paysage lointain sur la mer et le Nord (cf. pages suivantes).

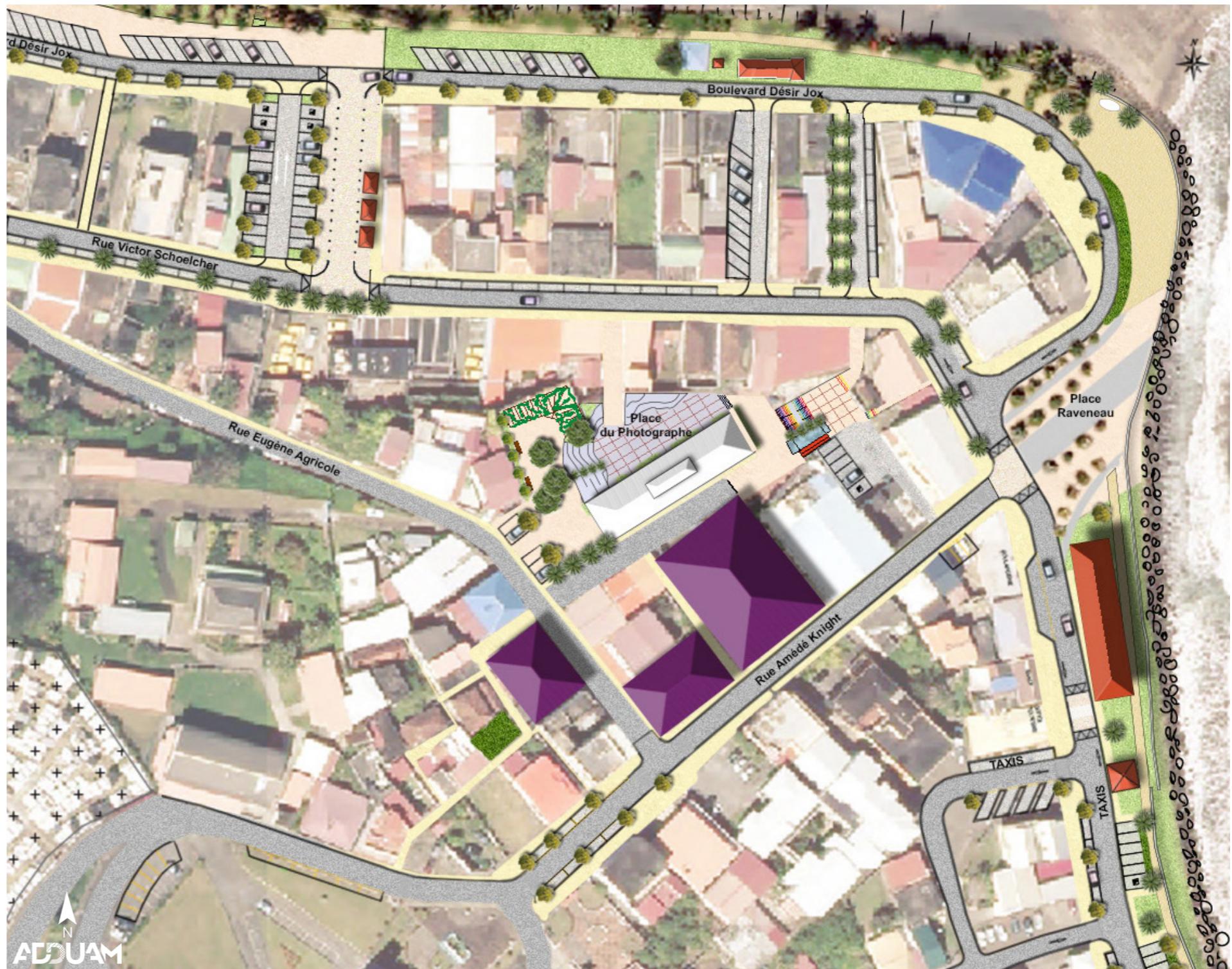
L'esplanade autour du bâtiment serait requalifiée en réhabilitant le **traitement de sol** et les larges bancs créant un théâtre à ciel ouvert, en permettant à des artistes locaux ou des classes de s'exprimer sur les murs délaissés - **street art**, en plantant une **végétation basse** le long de l'ancien marché.

Cette place est fortement contrainte par sa déclivité; les nombreux escaliers en témoignent. L'un des enjeux majeurs de ce site est donc de le **rendre accessible aux PMR**, aux personnes âgées qui constituent une majorité de la population toute proche.

Aussi, des **rampes** seront aménagées en lieu et place d'une partie des escaliers accolés au bâtiment.

Afin de faire la part belle aux piétons, la voie longeant la place sera fermée à la circulation au droit de l'ancien cinéma, futur Hall Tombolo (lieu à vocation culturelle); et en partie basse de la place (Nord-Est), une placette uniquement piétonne assurera la liaison entre les volées de marches et les passages vers la rue Schoelcher.

A l'image de la ville de Medellin en Colombie, un **escalator couvert et deux grands toboggans** remplaceront la moitié des marches dont le trop fort dénivelé n'est pas gérable par un système de rampes (cf. photomontage page suivante et p 55). Les marches restantes seront peintes afin d'égayer l'espace.





ADDUAM

Photomontage Place du Photographe - Option 1 : Bâtiment de l'ancien marché réhabilité

3. PROJET URBAIN

3.6. Zoom sur la place du Photographe

Placette haute

Cet espace se veut devenir un lieu de rencontre, de détente; c'est pourquoi il sera aménagé de façon à donner envie aux usagers d'y venir juste pour se poser ou admirer la vue. Pour se faire, le sol sera complètement repris avec un traitement plus qualitatif, durable et uniforme, des arbres supplémentaires seront plantés afin d'apporter de l'ombrage, dont pourront profiter les visiteurs assis sur des circulaires ou sur les nombreux bancs alentour. Un large bac béton planté d'arbustes à fleurs et d'arbres fastigiés mettra à distance les habitations voisines et apportera un peu de gaieté. Une grande pergola prendra place en "bout" de placette, avec quelques plantes grimpantes qui, au fil du temps apporteront aussi l'ombre pour les bancs situés en-dessous. Quelques places de stationnement en entrée de placette assureront notamment la desserte de la supérette située de l'autre côté de la route.



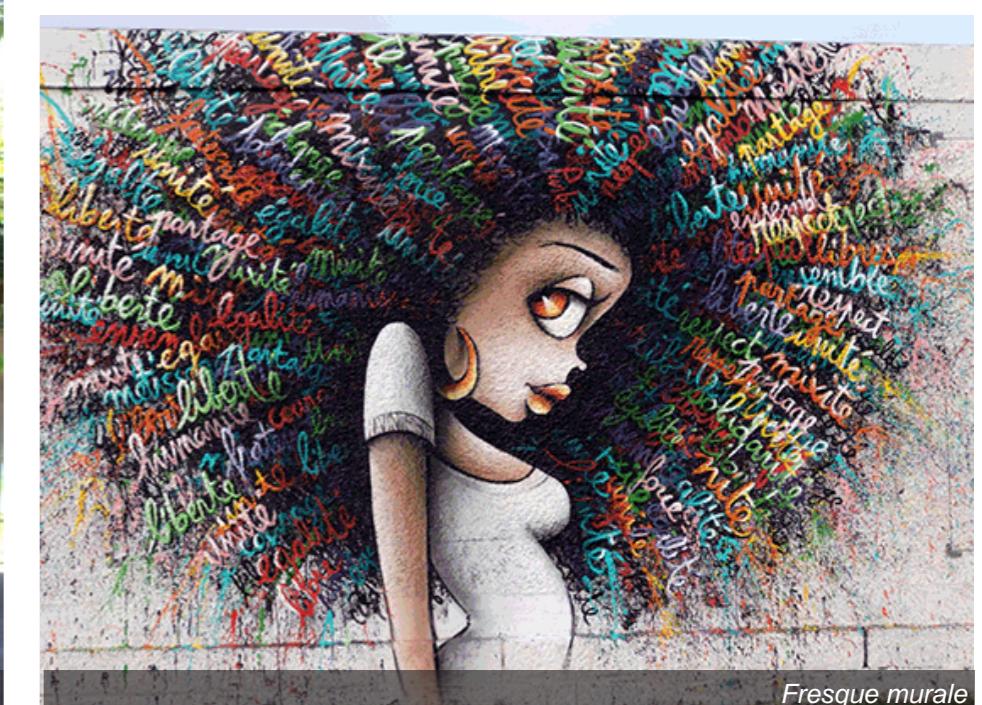
3.6. Zoom sur la place du Photographe

Placette haute : images de référence

Ci-contre des images de référence de bancs circulaires installés au pied des arbres, des végétalisations de pieds d'arbres qui ont le double intérêt d'apporter de la couleur à travers les plantes, mais aussi de maintenir une humidité au pied des arbres.

En termes de traitement de sol, plusieurs possibilités s'offrent tels que les carreaux de terre cuite, des pavés, des bétons sablés, etc.

Les fresques murales, de plus en plus mises en avant en Martinique, au-delà d'embellir les murs, permettent aux usagers de mieux s'approprier leur espace de vie, soit parce qu'ils ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réalisation de la fresque, soit parce qu'ils se reconnaissent à travers elle (scènes de vie samaritaine par exemple).



3. PROJET URBAIN

3.6. Zoom sur la place du Photographe

Option 2 : ancien marché démolie

Dans cette **deuxième option**, le bâtiment de l'ancien marché est démolie.

Cette version a pour but de dégager l'espace et de ne plus lui imposer un "devant" et un "arrière". Elle a aussi pour intérêt d'inciter à la déambulation et d'ouvrir la vue vers le futur Hall Tombolo.

L'ancien marché serait remplacé par une **vaste rampe** faisant la liaison entre la placette haute et les volées de marches vers la rue Schoelcher. Cet espace pourrait ainsi accueillir des **parterres plantés**, arborés, auxquels s'adosseraient des **bancs**; et un **kiosque-esplanade** ouvert pouvant servir lors de représentations musicales, théâtrales occasionnelles (cf. photomontages pages suivantes).

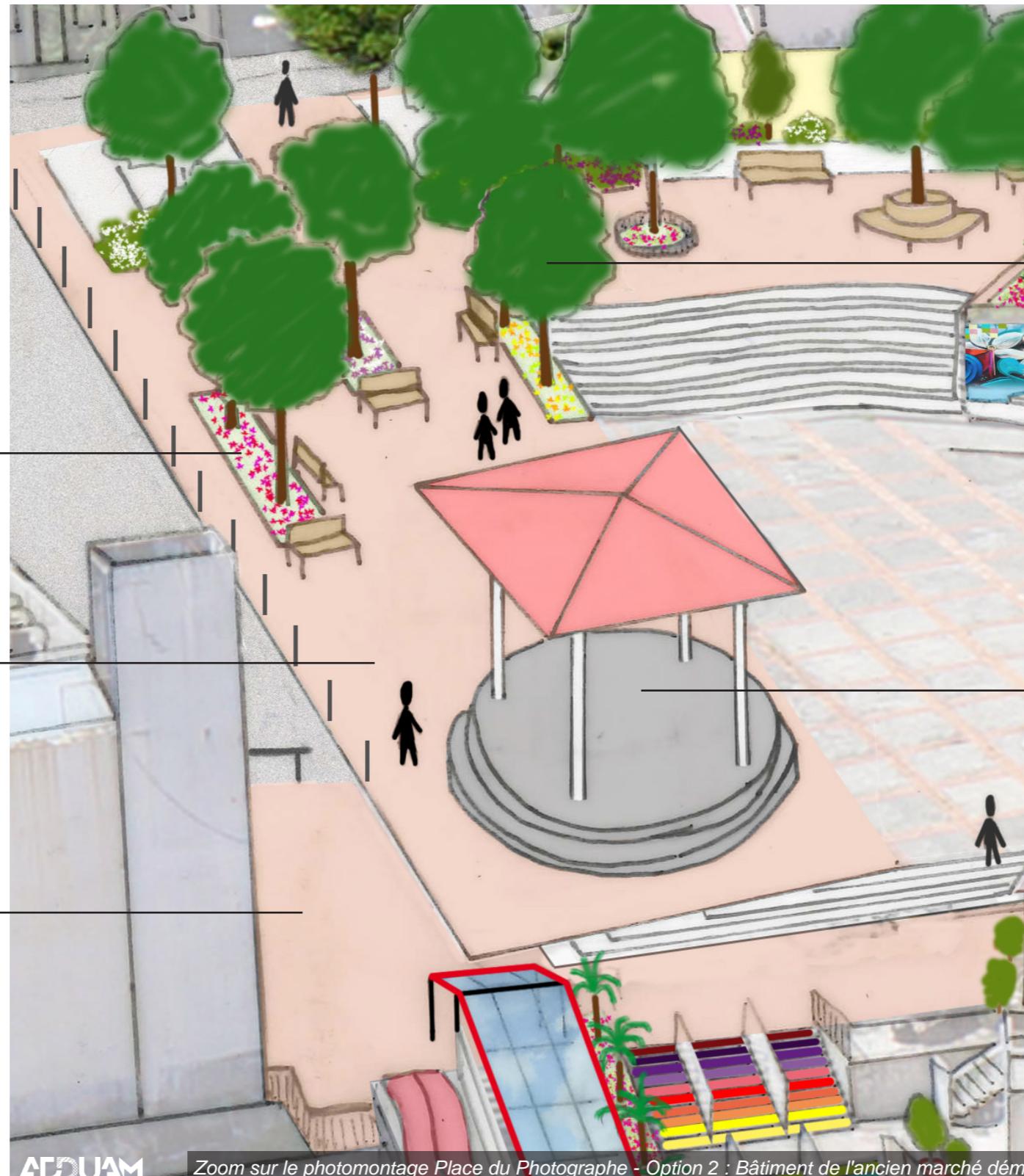




3. PROJET URBAIN

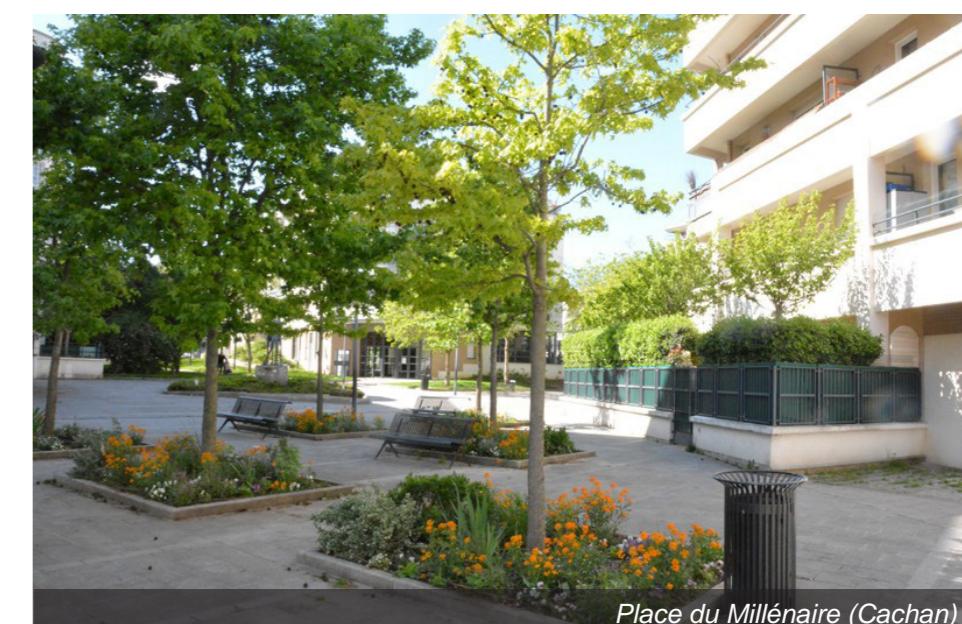
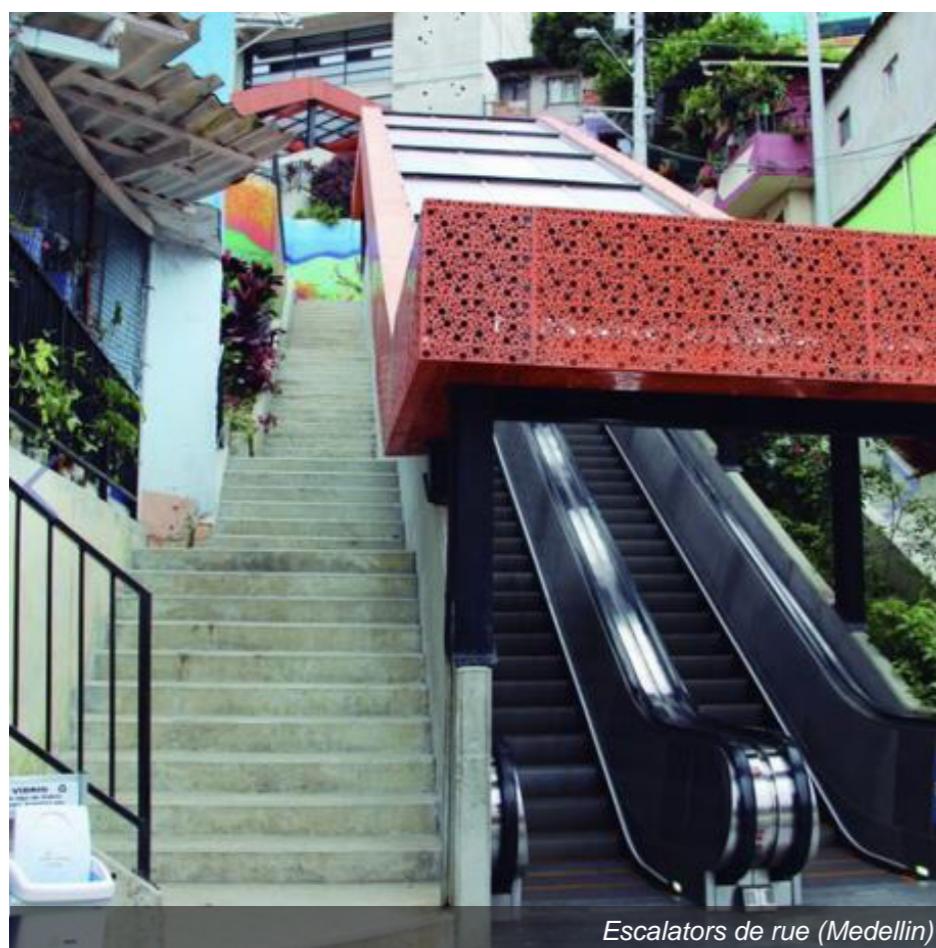
3.6. Zoom sur la place du Photographe

Option 2 : ancien marché démolî



3.6. Zoom sur la place du Photographe

Images de référence



3. PROJET URBAIN

3.7. Espace du Photographe

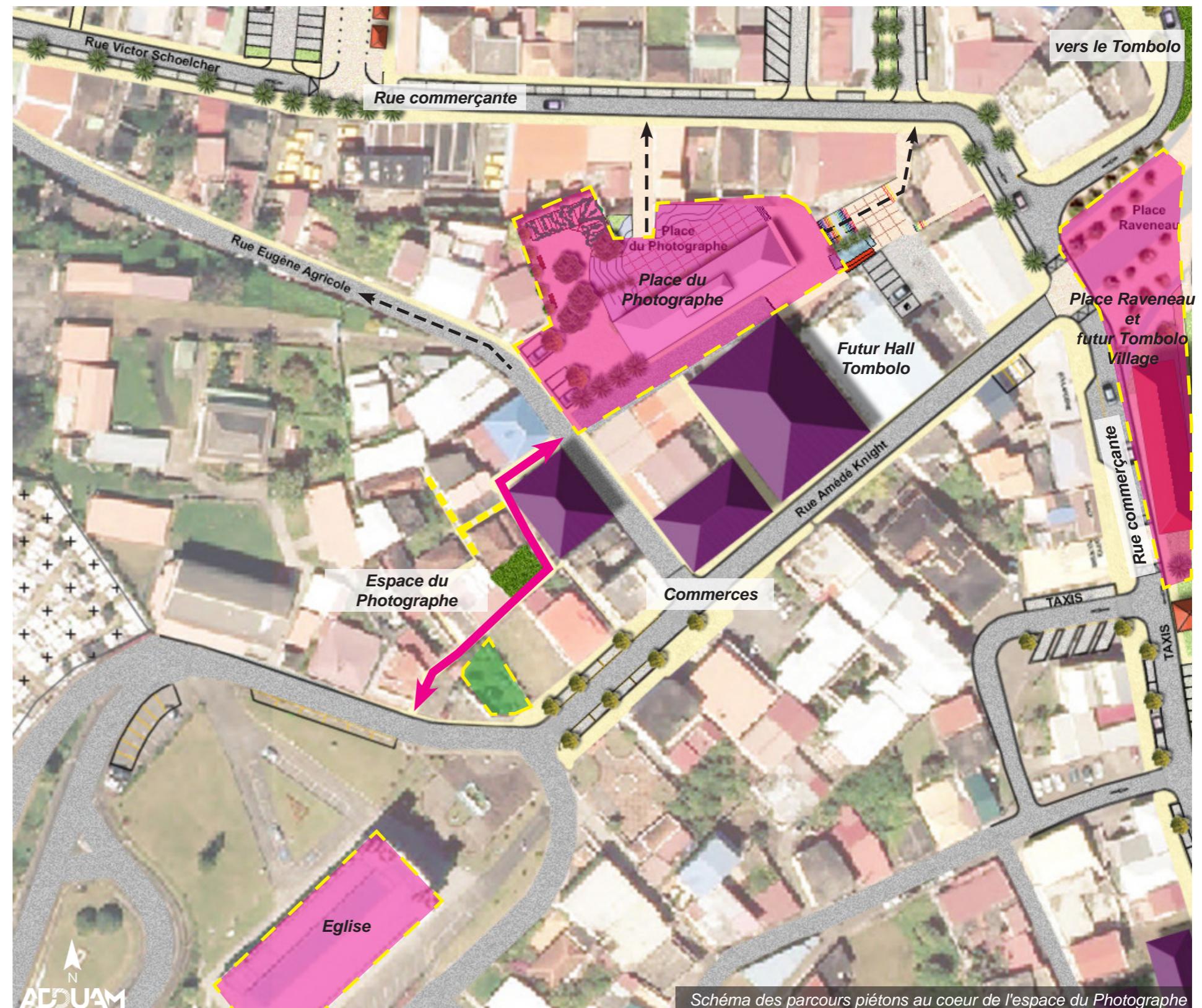
Signalétique piétonne et jardins partagés au cœur du micro quartier

En amont de la place du Photographe existe un micro quartier, l'espace du Photographe, dont les maisons sont dans un état de dégradation indéniable.

Malgré tout, il reste un quartier fortement emprunté comme raccourci par les Samaritains, reliant l'église ou les quartiers en hauteur au bas du bourg plus animé.

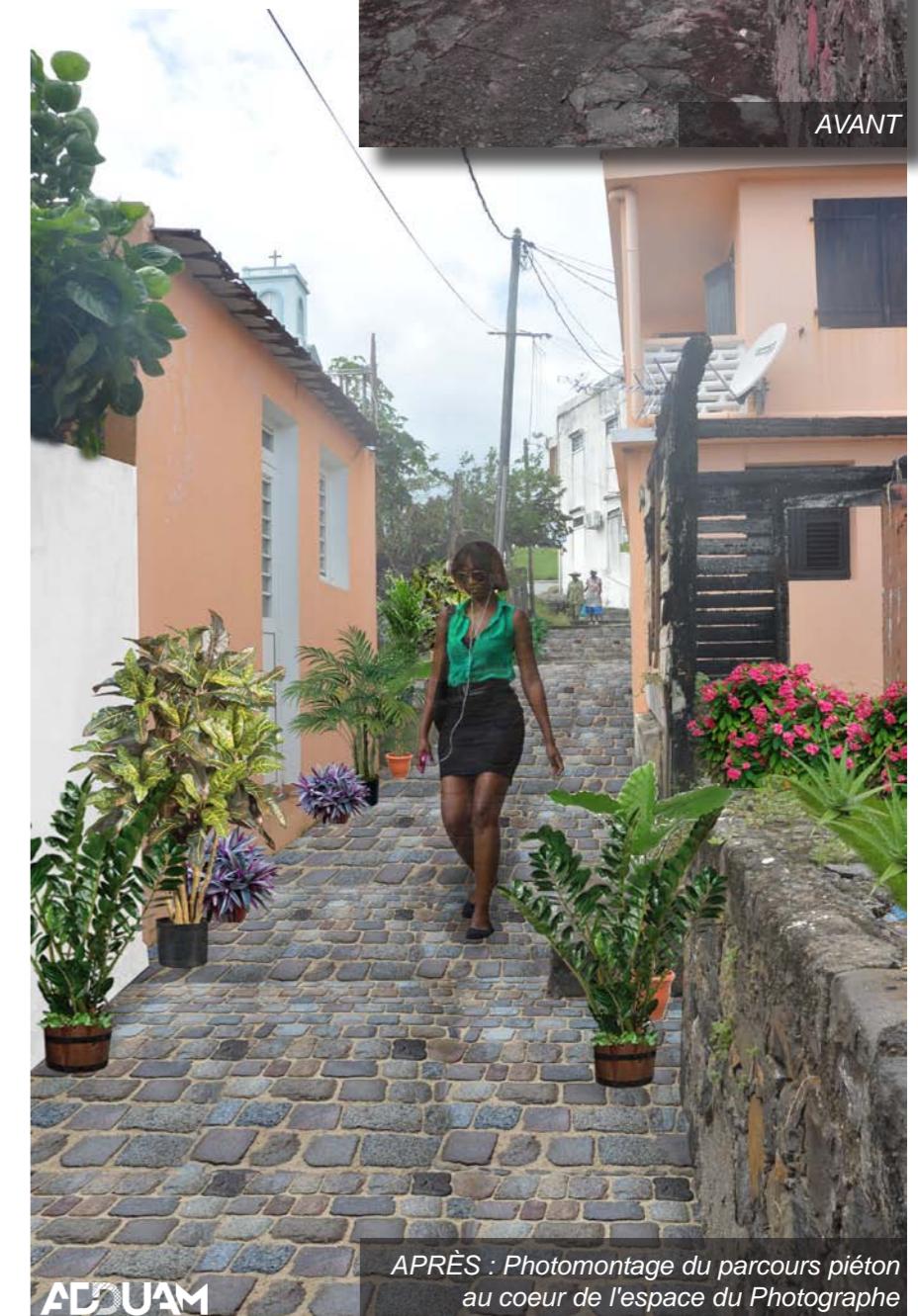
Au-delà d'une stratégie de réhabilitation du bâti et une gestion des dents creuses, déjà commencée par la future construction de logements sociaux, il faut mettre en oeuvre une valorisation des parcours piétons par un traitement de sol qualitatif et par une signalétique indiquant les différents points d'intérêt tout proches.

Ce micro quartier est également emprunt de lien social et laisse entrevoir des "morceaux" de jardins médicinaux qu'il serait intéressant de renforcer, notamment par la création d'un jardin partagé dans un des espaces délaissés (cf. photomontage page suivante).



3.7. Espace du Photographe

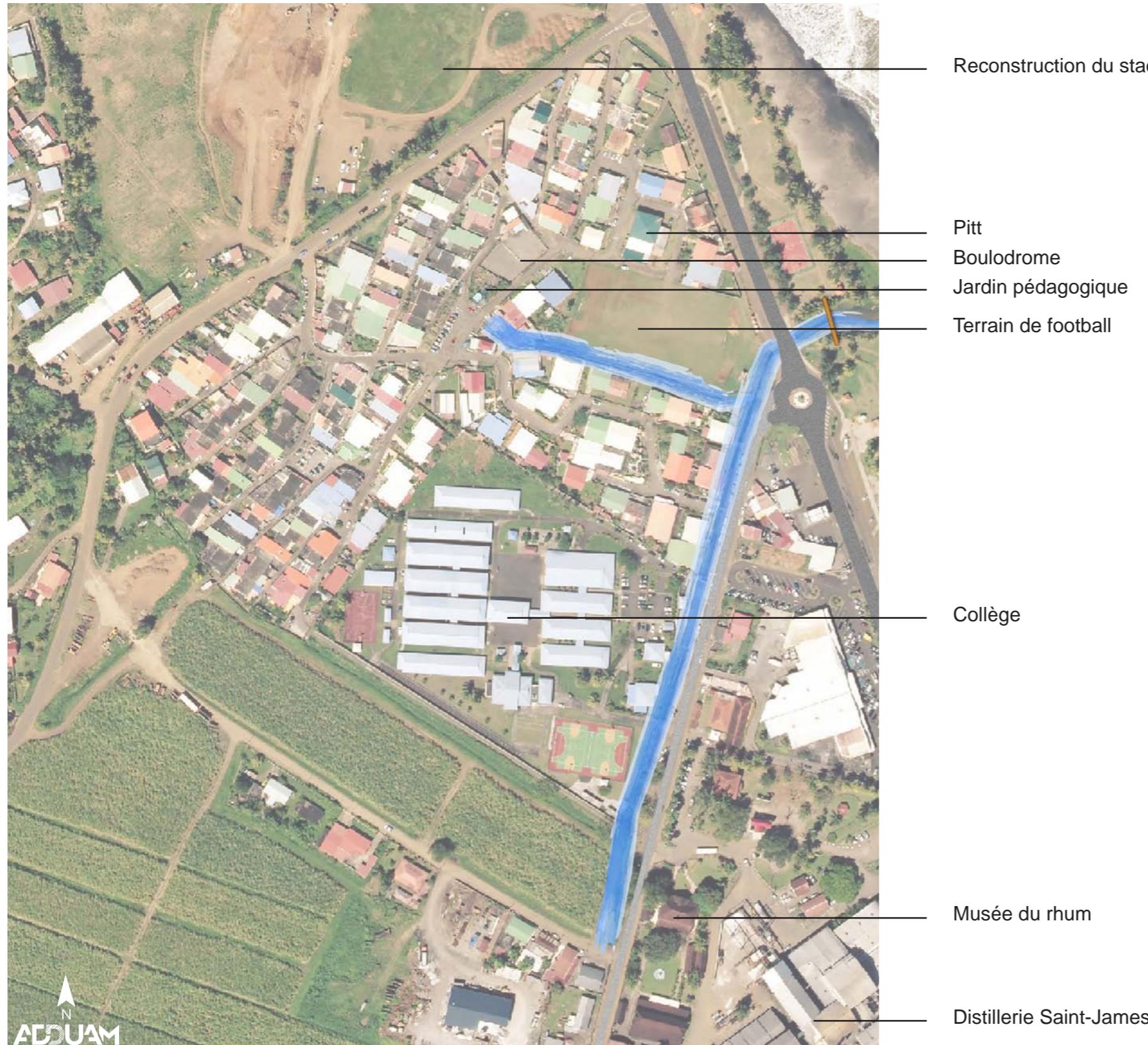
Images de référence et photomontages



3. PROJET URBAIN

3.8. Quartier l'Union

Valorisation du patrimoine, reprise des voiries



Le quartier Union regroupe divers éléments à forte valeur culturelle, patrimoniale ou sociale; à savoir :

- le Pitt
- le Musée du rhum
- la distillerie Saint-James
- un boulodrome
- un jardin pédagogique

C'est un quartier qui vit.

Aussi, le projet urbain de ce secteur consisterait essentiellement en la reprise des voiries qui sont en très mauvais état, avec la création de trottoirs lorsque cela est possible.

Une signalétique interne au quartier indiquant ces différents patrimoines permettrait également de mettre en valeur ces richesses locales, voire régionales.

3. PROJET URBAIN

3.8. Quartier l'Union

Photomontage, images de références



3. PROJET URBAIN

3.9. Quartier Cité Etoile

Vie sociale, logements et équipements sportifs



Devenu il y a peu de temps une énorme friche urbaine du fait du transfert des collégiens vers un autre site, c'est une occasion faire émerger un nouveau projet pour la Cité Etoile.

Il s'agit tout d'abord, comme pour le quartier Union, de reprendre les voiries, d'aménager des zones de stationnement arborées (cf. photomontage ci-dessous).

Restauration scolaire

Ex Collège Joseph
Lagrosillère

Palladium



3. PROJET URBAIN

3.9. Quartier Cité Etoile : Vie sociale, logements

Vie sociale, logements et équipements sportifs

Images de référence

Plusieurs grands projets s'offrent à ce site :

- conforter le caractère sportif du site en complétant l'offre en divers types de structures sportives. L'Association "Les Sabots dans le sable" pourrait venir s'y implanter dans le long terme avec un projet de création de manège aux normes internationales, permettant d'y accueillir des compétitions de grandes envergures et de faire entrer la ville de Sainte-Marie dans le projet de "ville de cheval".
- Implanter un vaste jardin partagé sûrement très demandé par les populations du quartier habitant essentiellement dans des logements sociaux.
- Implanter de nouveaux logements présentant une forme urbaine variée (cf. images de référence ci-contre).
- Lancer une consultation de la population afin de recueillir leurs idées pour le devenir de cette friche.



*Vue sur l'îlet de Sainte-Marie depuis une rue de la Cité Etoile
(possibilité d'implanter un point de vue sur la dent creuse)*



Jardins partagés de Terreville (Schoelcher)



Opération de construction de logements intermédiaires (Sainte-Luce)



Opération de construction de logements intermédiaires (François-Le Mole)



Opération de construction de logements RHI Trinité (La Crique)

3. PROJET URBAIN

4.0. Valorisation du patrimoine bâti

Politique d'aide à la réhabilitation aux particuliers

La ville de Sainte-Marie compte peu de maisons à forte valeur patrimoniale.

Néanmoins, quelques maisons présentent une architecture témoin d'une époque tel cet alignement de petites maisons rue Pakala (photo ci-dessous). Un simple travail de réhabilitation suffirait à les mettre en valeur et ainsi valoriser tout un quartier à son tour.



CONCLUSION

La recomposition urbaine du front de mer du bourg de Sainte-Marie passe par de nombreux leviers.

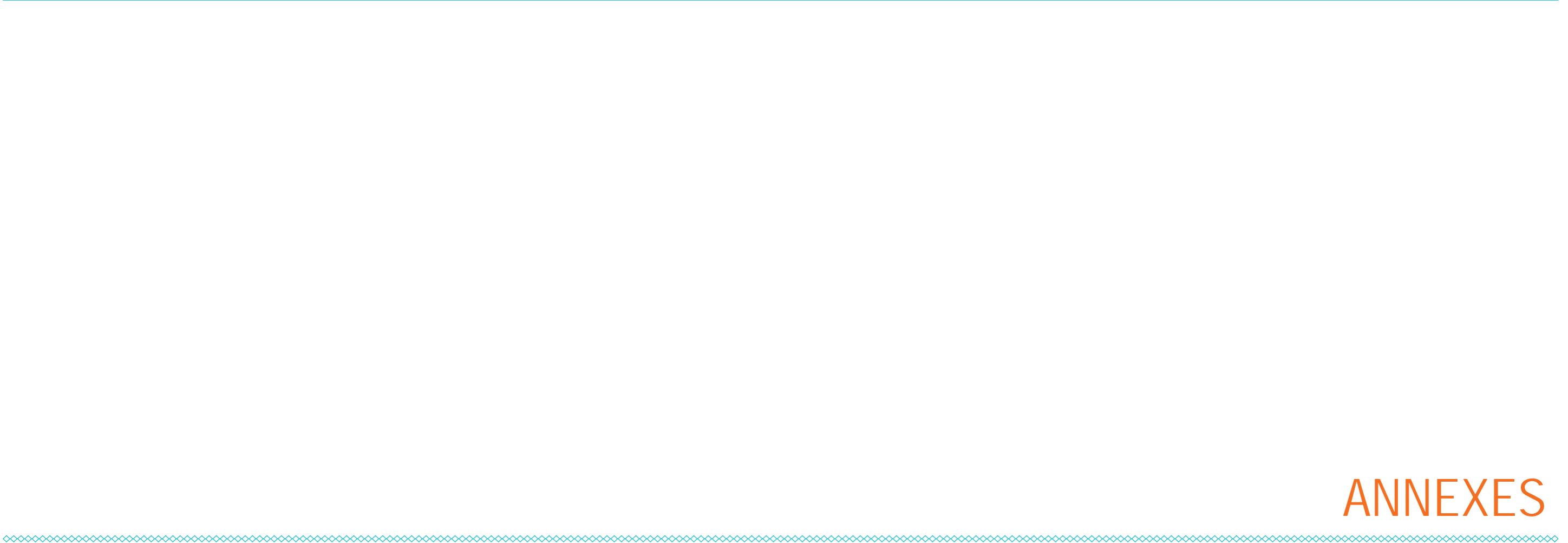
La récolte de l'ensemble des projets concernant le bourg a bien montré que c'est le front de mer qui centralisait la plupart des chantiers majeurs, d'où la désignation de "centralité littorale".

C'est en récréant du lien que le projet global de la municipalité pourra émerger. Il s'agit de liens sous diverses formes :

- du lien social par la création de jardins partagés, de lieux de rencontre, de jeux;
- du lien en termes de parcours piéton en créant un maillage complet sur l'ensemble du secteur permettant d'aller d'un point à un autre sans coupure;
- du lien en termes de circulation routière en revoyant les sens de circulation, les poches de stationnement, la signalétique.

C'est aussi par des petites actions simples telles que des plantations d'arbres, des plantes à fleurs, des requalifications de voiries, des fresques murales sur les pans de murs défréchis, que cette centralité littorale reprendra vie et attirera tout naturellement les Samaritains et les visiteurs plus lointains.

ANNEXES



ANNEXES : FICHES ACTION DES PROJETS STRUCTURANTS DU DOSSIER SYNTHÈSE-ACTIONS

3. ALLER VERS L'OPÉRATIONNEL

3.1. Le marché agricole couvert





Principes d'aménagement du marché couvert (programme du marché couvert du bourg 2015 - Agence Ayounaca)



État de la propriété foncière sur le site d'implantation du marché couvert

Contexte - Problématiques - Enjeux

Depuis plusieurs années, la bourg de Sainte-Marie ne dispose plus d'un marché quotidien. La semaine, quelques primeurs sont installés de manière précaire à plusieurs (en face de la distillerie, en face de la poste, ...) et le samedi matin, le Marché Agricole du Nord Atlantique (MANA) se tient en face de la place Félix Lorne.

La construction d'un marché agricole d'architecture traditionnelle avec des installations modernes est donc une ambition municipale forte intégrée à la stratégie de développement du bourg.

Si le programme du marché couvert est clairement défini grâce à l'étude de l'agence Ayounaca (quelques actualisations seront néanmoins nécessaires), l'enjeu principal prioritaire est la maîtrise foncière. En effet, la majeure partie de l'emprise n'est pas propriété communale (parties jaune et orange hachuré) et les négociations à l'amiable menées par l'EPFL ayant échoué, des procédures d'expropriations sont à envisager.

Programme

- organisation en deux espaces en prolongement l'un de l'autre mais autonomes : halle + espace polyvalent de plein air
- ouverture vers la rivière / continuité des cheminements piétons, 45 à 60 places de stationnement, stationnements pour taxis de place, arrêt TC
- qualité environnementale : récupération eau de pluie, panneaux photovoltaïques
- matériaux résistants au climat océanique

La halle est destinée aux marchands ambulants et bouchers du bourg:

- architecture traditionnelle fine, ouverte à contour grillagé avec une grande perméabilité / transparence (ventilation, éclairage naturel, libre circulation) / grande hauteur sous toiture (possibilité d'adjonction d'un étage partiel)

L'espace polyvalent de plein air est destiné à accueillir le MANA et des évènements culturels

Les deux espaces doivent pouvoir fonctionner de manière indépendante.

Méthodologie

- Prise d'une délibération du conseil municipal donnant mandat à l'EPFL pour le lancement d'une déclaration d'utilité publique et de procédures d'expropriation sur le site du marché
- Dépôt d'une demande de cession à titre gratuit aux services de l'État pour la partie leur appartenant (en jaune)
- Rencontre avec les primeurs, bouchers et le MANA pour actualiser le programme
- Rencontre avec les financeurs potentiels et dépôt de demande de subvention
- Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre (type concours d'architecture) sur la base du programme actualisé
- Démolition et nettoyage des bâtiments existants
- Définition du fonctionnement : droit de place, règlement intérieur, nettoyage, ...

Recommandations

- Actualisation du projet au regard des ambitions portées par l'association du MANA
- Attention particulière à l'articulation du projet de marché couvert avec le projet de rond-point, de maison médicale et de centre équestre: emprise, vue, stationnement.
- Recours à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'actualisation du programme et le lancement du marché de maîtrise d'œuvre
- Envisager le projet dans son articulation avec les projets alentours : MSP, centre équestre, ...

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de Sainte-Marie	Sur l'acquisition foncière : EPFL / DEAL Sur la construction: CTM / CAP Nord / Préfecture / DIECCTE / DAAF / CMA	Artisans bouchers Primeurs ("marchandes") Association MANA	FEADER / LEADER Contrat de convergence et de transformation

3. ALLER VERS L'OPÉRATIONNEL

3.2. La maison de santé pluridisciplinaire du Nord-Atlantique





AVP de l'aménagement de la voie Érimée (source : Ingéfrance)

Contexte - Problématiques - Enjeux

La micro-région Nord-Atlantique bénéficie d'une structuration moindre de l'offre de santé avec la densité de médecins la plus faible de l'île alors même que ce territoire est particulièrement concerné par le vieillissement de la population et sa grande précarité.

Le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) entend contribuer à répondre à ces enjeux et s'inscrit pleinement dans la troisième orientation du projet régional de santé de l'ARS "Assurer la fluidité des parcours de santé par la définition d'une offre de santé graduée et intégrative en favorisant la coordination des acteurs en tout point du territoire".

Si aujourd'hui les porteurs de projets, pour la plupart implantés depuis longtemps sur la commune, sont structurés, il reste à confirmer l'implantation de la MSP. La proposition d'implantation actuelle est située sur des terrains appartenant à l'État et sur lesquels des demandes de cessions à titre gratuit ont été formulées pour des projets de parking et de création de voie à double sens. Ce motif comme la cession gratuite ne sont pas compatibles avec la construction d'une MSP, laquelle si elle est d'intérêt public, reste une activité économique privée.

Programmes

Missions principales de la MSP : renforcer la coordination au niveau des professionnels de santé / faire la promotion de la santé par la prévention / prendre en charge des soins non programmés / organiser la télémédecine / valoriser l'HEPAD à domicile / prendre en charge des troubles des apprentissages et du développement de l'enfant.

Composition de l'équipe : médecins généralistes, pédiatre, chirurgien orthopédiste, chirurgien général et digestif, psychomotricien, orthophonistes, orthoptiste, sage-femme, kinésithérapeutes, infirmiers, aides-soignants, etc.



État de la propriété foncière sur le site d'implantation pressentie de la MSP

Actions principales

- Rencontre avec le porteur de projet pour préciser ses besoins et visite terrain sur le site d'implantation pressenti
 - Réunion avec les services de l'État en charge du domaine public maritime terrestre (DEAL, DRFIP) pour définir la procédure de cession la plus adaptée: cession à titre onéreux à la commune (selon l'article L. 5111-5 du CGPPP) ou au porteur de projet (selon l'article L. 5112-4-1 du CGPPP).
 - Réunion avec l'ARS et le porteur de projet pour soutenir politiquement l'initiative
 - Modification du projet la voie Érimée pour une circulation fluidifiée sur cet îlot : voie à sens unique devant la MSP création de stationnement en contact immédiat

Recommandations

- Envisager le projet dans son articulation avec les projets alentours : marché couvert, centre équestre, transformation de la trame viaire.
 - Apporter un soutien politique fort au porteur de projet auprès des partenaires institutionnels : DEAL, APS, DREIF, CTM.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Collectif de soignants	Sur l'acquisition foncière : DEAL Sur la construction: ARS / CTM / Préfecture		Fond d'intervention régional de santé Contrat de convergence et de transformation

3. ALLER VERS L'OPÉRATIONNEL

3.3 Le centre équestre





Localisation des deux sites d'implantation pressenti



Association Les Sabots dans le Sable

Logo des 2 porteurs de projets potentiels / course du 15 août (crédit photographique : Les Sabots dans le Sable)

Contexte - Problématiques - Enjeux

L'activité équestre fait partie intégrante de l'identité samaritaine avec la spécificité des courses de chevaux sur la plage comme lors de la fête patronale du 15 août. Elle appartient au patrimoine immatériel de la commune et l'équipe municipale souhaite pérenniser cette activité à son emplacement historique.

Les deux structures exerçant cette activité (une association et une société) hébergent les animaux dans des box situés en bord de mer et de rivière dans une zone assez déqualifiée du bourg. Les conditions d'exploitation sont très sommaires, des procès-verbaux ayant même été dressés par les services de la DAAF, et informelles, en l'absence d'autorisation d'occupation temporaire alors que les terrains sont situés dans la zone des 50 pas géométriques.

Après une première consultation des services de l'État, la régularisation de ces activités sur place apparaît complexe en matière de risques naturels, de conditions sanitaires (proximité des habitations) et d'occupation du domaine public maritime.

Un projet de répartition des activités sur deux sites, avec l'hébergement des animaux et administration sur un terrain près du stade Louis Xercès et la pratique équestre sur le terrain actuel, est envisagé.

Au-delà de ces contraintes liées à la localisation, les qualifications des potentiels porteurs de projets ainsi que leur solidité administrative et économique demandent à être vérifiées. De même, le contenu détaillé du projet et son montage juridique et administratif n'est pas encore acté.

Objectifs visés

- Proposer une activité équestre accessible à tous
- Valoriser et développer une activité patrimoniale

Actions principales

- Vérification auprès de la DAAF et de la DJSCS de la capacité et des qualifications des porteurs de projet pour créer puis animer un centre équestre
- Rencontre avec les porteurs de projets pour préciser leur projets, leur manière de travailler ensemble, leurs besoins
- Réunion avec l'ensemble des services de l'État concernés (DEAL, DAAF, ARS, DJSCS, DAC) et l'agence des 50 pas géométriques pour définir les conditions de faisabilité du projet

Recommandations

- Envisager le projet dans son articulation avec les projets alentours : marché couvert, centre équestre, transformation de la trame viaire.
- Apporter un soutien politique fort au porteur de projet auprès des partenaires institutionnels : DEAL, ARS, DRFIP, CTM.

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
<ul style="list-style-type: none"> Association "Les sabots dans le sable" Société Madinina Poney Club 	<p>Sur l'acquisition foncière : DEAL</p> <p>Sur le montage du projet CAP Nord, CMT, CTM</p> <p>Services de l'État : DAAF, ARS, DJSCS, DAC</p>		

ANNEXES : FICHES ACTION DES PROJETS STRUCTURANTS DOSSIER SYNTHÈSE-ACTIONS

3. ALLER VERS L'OPÉRATIONNEL

3.4 Le Tombolo village





Esquisse d'aménagement (source : Ekaz conception)

Contexte - Problématiques - Enjeux

La place Raveneau, en tant que seul espace public d'envergure déjà aménagé au contact du Tombolo, constitue une opportunité intéressante d'aménagement.

Située dans le prolongement de la rue Amédée Knight, il est sur l'axe église-îlet Sainte-Marie, un des axes paysagers structurants du bourg. C'est un espace de mise en scène paysagère dont les qualités sont à conserver.

En lien avec les demandes de plusieurs artisans samaritains d'un site de vente sur le bourg, l'équipe municipale souhaite implanter sur la place Raveneau un village artisanal. Le fonctionnement de celui-ci serait à lier aux activités de restauration et de snacking que la municipalité souhaite voir se développer sur l'espace en face du Tombolo.

Cette infrastructure permettrait aussi d'accueillir temporairement le marché du MANA, qui se tient tous les samedis matin. En effet, en raison du danger que représenteraient les barnums actuels du MANA en cas de vents violents, il est nécessaire de les détruire. Si à terme, le MANA sera intégré au marché couvert, il pourrait donc partager l'infrastructure du village artisanal le temps que la halle du marché couverte soit construite.

Programme

- Équipement fixe, léger et modulable type halle
- Protections contre le soleil, la chaleur et la pluie
- Forte résistance au climat océanique
- Équipement compatible avec la gestion type droit de place
- Préservation des vues vers l'îlet et vers l'église

Actions principales

- Vérification de la propriété foncière du site et s'il appartient à l'État, demande de cession
- Lancement d'un recensement des artisans potentiels
- Réunion avec l'association du MANA afin de connaître leurs besoins
- Élaboration d'un cahier des charges et lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre

Recommandations

- Être attentif à l'impact paysager du projet

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de Sainte-Marie	Si acquisition foncière : DEAL Sur le montage du projet : DAAF, DIECCTE, CAP Nord, CMT, CTM, association du MANA	Artisans Restaurateurs ambulants	FEADER FISAC

3. ALLER VERS L'OPÉRATIONNEL

3.5 L'espace mangrove





Réfection de la halle du marché aux poissons (sources: ONF / Madin'Études)



Principes d'aménagement de l'espace mangrove (sources: ONF / Madin'Études)

Contexte - Problématiques - Enjeux

Situé sur la plaine de l'Union, le marché aux poissons ne fonctionne pas à son plein potentiel avec une amplitude horaire d'ouverture et une fréquentation insuffisantes. La vacuité de cette infrastructure et son caractère fermé en font aujourd'hui un lieu de pratiques informelles.

En arrière du marché s'étend la dernière zone préservée de l'activité humaine au sein de l'enveloppe urbaine du bourg. C'est un espace de rivière et de mangrove, largement méconnu car peu praticable. C'est pourtant un site aux qualités environnementales et paysagères fortes, qui permettrait d'ouvrir une nouvelle séquence sur le parcours du front de mer, entre le littoral du bourg et la place Clarissa Jean-Philippe.

De manière plus générale, la liaison piétonne entre le bourg et la plaine de l'Union est à renforcer, la passerelle existante nécessitant de faire un détour important.

Programme

Affirmer la plaine de l'Union comme le prolongement du front de mer du Bourg :

- Construction de deux passerelles en bois piétonnes et cyclables vers la place Clarissa Jean-Philippe et le futur centre équestre
- Création d'un parcours en platelage bois

Protéger et mettre en valeur un espace boisé et de mangrove :

- Création d'un parcours de découverte en bois rouge + modules pédagogique

Améliorer le fonctionnement du marché aux poissons :

- Ouverture du marché aux poissons sur sa façade arrière pour renforcer le lien visuel avec l'espace boisé
- Fermeture du marché aux poissons par une clôture métallique
- Création de places de stationnement

Actions principales

- Réunion avec l'ONF afin de préciser les possibilités d'actualisation du programme (localisation des carbets, présence d'un parking motos, parcours piéton côté RN), précision sur le coût et l'envergure des passerelles
- Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre
- Mise en place d'un programme d'animation du marché aux poissons
- Mise en place d'un programme d'activités avec les scolaires sur l'espace mangrove

Recommandations

- Concevoir le projet de platelage comme un support pédagogique mais surtout pratique de liaison entre le futur marché et le marché aux poissons / place Clarissa Jean-Philippe

Maîtrise d'ouvrage	Partenaires à associer	Acteurs potentiels	Financements possibles
Mairie de Sainte-Marie	ONF CAP Nord DEAL CTM	Associations environnementales Monde scolaire	ITI Contrat de convergence et de transformation



Septembre 2021

Directrice de l'étude : Joëlle Taïlamé

Équipe Projet : Vanessa Libéros (Chef de projet), Fañch Kerguelen

Mise en page : Vanessa Libéros

Photos non créditées : Vanessa Libéros / Fañch Kerguelen

Impression : IPNS

Étude consultable sur le site de l'ADDUAM